

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE--UN BUT--UNE FOI
---***---***---

PREMIER RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE (CSLP)

-VERSION FINALE-

Avril 2004

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME.....	4
INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE I : Contexte de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Mali.....	7
CHAPITRE II : Aperçu macroéconomique : réalisations 2002/2003 à mi – parcours et perspectives pour.....	11
CHAPITRE III : Progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions sectorielles de réduction de la pauvreté.....	16
CHAPITRE IV : Difficultés rencontrées, faiblesses constatées et recommandations.....	27
CONCLUSION.....	31
RECOMMANDATIONS.....	32
ANNEXES.....	32

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADM : Aéroports du Mali
AGETIER : Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures & d'Equipements Ruraux
AMADER : Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale
ANICT : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APD : Aide Publique au Développement
BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BSI : Budget Spécial d'Investissement
CAN : Coupe d'Afrique des Nations
CAP : Cellule d'Appui à la Privatisation
CCC : Centre de Conseil Communal
CCF : Consommation de Capital Fixe
CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMDT : Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CRT : Comité de Régulation des Télécommunications
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DNR : Direction Nationale des Routes
DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDM : Energie du Mali
EMEP : Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FER : Fonds pour l'Electrification Rurale
FICT : Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
FMI : Fonds Monétaire International
FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
HUICOMA : Huilerie Cotonnière du Mali
IDA : International Development Association
IDE : Investissement Direct Etranger
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODHD/LCPM : Observatoire de Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PDI : Programme de Développement Institutionnel
PIB : Produit Intérieur Brut
PISE : Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
PNP : Politique Nationale de Population
PPTTE : Pays Pauvres Très Endettés
PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODEJ : Programme de Développement de la Justice
PTI : Programme Triennal d'Investissement
SDR : Service de Données Routières
SOTELMA : Société de Télécommunications du Mali
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TDR : Termes de Référence
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UA : Union Africaine
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le Mali est train de mettre en œuvre son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté en mai 2002 pour un horizon de moyen terme (2002 – 2006). Cette mise en œuvre intervient dans un contexte caractérisé notamment par la tendance à la baisse de l'Aide Publique au Développement (APD) et la grande vulnérabilité du pays aux chocs exogènes (sécheresses, fluctuations des termes de l'échange, crises politiques dans la sous région). D'où l'importance des défis à relever en vue d'assurer une croissance forte, durable et réductrice de la pauvreté.

Toutefois, en dépit de cet environnement peu favorable, le Mali a enregistré ces dernières années des progrès importants au triple plan politique, social et économique.

En effet, la situation politique et sociale s'est grandement améliorée au cours de la décennie passée. Ainsi, depuis 1992 des élections démocratiques (présidentielles, législatives, municipales et communales) sont organisées dans un climat politique consensuel et apaisé. Elles ont abouti en 2002 à une alternance du pouvoir dans la stabilité socio - politique.

Au plan institutionnel, le Mali s'est engagé depuis 1992 dans un vaste processus de décentralisation et de déconcentration qui marque la volonté irréversible des autorités du pays à responsabiliser les populations dans la gestion de leur développement. Ce processus a permis de remodeler le paysage administratif du pays en **703 Communes, 49 Cercles, 8 Régions et 1 District**, même si des lenteurs sont perceptibles dans le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Par ailleurs de vastes réformes sont entreprises dans le cadre de la modernisation de l'Administration, l'amélioration du système judiciaire, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la délinquance financière.

Au plan économique et financier, **le Fonds Monétaire International (FMI) a appuyé le Mali depuis 1992 sans interruption dans le cadre de trois (3) accords successifs FASR/FRPC**. Ce qui a permis de rétablir la stabilité macroéconomique, la viabilité des finances publiques et la mise en œuvre de profondes réformes structurelles.

C'est ainsi qu'au niveau du secteur réel, avec la nouvelle série des PIB « plus comparables », la croissance économique a été de 4,3% en 2002 et 6,0% en 2003. Toutefois, les prévisions sont moins optimistes pour 2004 et prévoient une croissance du PIB réel de l'ordre de 4,7%.

Au niveau des finances publiques et de l'endettement, en reconnaissance des progrès satisfaisants accomplis par le Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes, **le Mali est devenu le 7^{ème} pays à atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) après la Bolivie, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda.**

Par ailleurs, le programme de restructuration et de privatisation des entreprises publiques, touchant le secteur coton, les transports et les télécommunications est bien avancé.

Concernant le secteur coton, la restructuration de la CMDT doit déboucher, à terme, sur le désengagement de la société des missions de service public et sur l'adoption par le Gouvernement d'un Plan d'Action pour la libéralisation totale du secteur coton.

Concernant le secteur des transports, les réformes entreprises concernent la mise en concession du Chemin de Fer (déjà effective depuis le 23 septembre 2003), la cession de

la gestion des Aéroports du Mali (ADM) à un concessionnaire privé (processus en cours), la privatisation de l'entretien courant des routes (déjà réalisé avec la création de l'AGEROUTE) et l'institution des mécanismes de financement de cet entretien par les usagers.

S'agissant du secteur des télécommunications, les autorités ont décidé d'entreprendre des réformes institutionnelles qui se sont traduites par la mise en place d'un cadre réglementaire approprié à une saine concurrence entre les différents acteurs du secteur, l'octroi d'une licence complète d'exploitation à un deuxième opérateur à côté de l'opérateur historique, la mise en place d'une cellule pour les besoins de l'ouverture du capital de la SOTELMA au privé.

Au niveau des secteurs sociaux des avancées ont été faites même si certaines insuffisances persistent. Au titre des améliorations enregistrées on peut noter, entre autres, **une évolution nettement favorable des allocations budgétaires destinées aux secteurs de l'Education et de la Santé : leurs ratios par rapport à l'ensemble des dépenses courantes du Budget d'Etat sont passés respectivement de 27,02% à 30,28% et de 10,01% à 10,82% entre 2001 et 2003, ils devraient atteindre 31,48% et 11,09% dans la Loi de Finances de l'exercice 2004.** La tendance est presque la même en ce qui concerne les allocations de ces secteurs par rapport à l'ensemble du Budget d'Etat.

Ces efforts financiers ont permis au niveau de l'Education **une augmentation sensible du TBS d'ensemble au premier cycle, qui est passé de 62,5% en 2001 à 64,3% en 2002, avec des objectifs de 68,0% en 2003 et de 83,0% en 2006.** Pour la Santé, on note **une amélioration de la couverture sanitaire dans un rayon de 5 km qui est passée de 41,0% en 2001 à 44,0% en 2002, avec des objectifs de 47,0% en 2003 et de 50,0% à l'horizon 2006.**

Toutefois, au titre des insuffisances dans ces secteurs, on peut noter la faible qualité du système éducatif malien, la quasi – stagnation du taux de fréquentation des soins curatifs (à environ 20,0%), les problèmes liés à l'insuffisance (quantitative et qualitative) et à la faible motivation du personnel socio – sanitaire.

Au terme de la première année de mise en œuvre du CSLP, on constate que les différents acteurs du dispositif de suivi – évaluation du CSLP tardent à épouser véritablement et correctement le rôle qui leur a été assigné dans ce dispositif qui mérite lui même d'être mieux clarifié et simplifié.

En outre, on constate une faible articulation entre les Budgets-programmes des Départements ministériels avec les stratégies et objectifs du CSLP.

Par ailleurs, concernant la couverture des besoins en financement, il y a la nécessité de mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement en vue d'atteindre les objectifs du CSLP, notamment dans les secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, le développement rural et les infrastructures de base.

En somme, pour lever ces contraintes qui risquent d'hypothéquer la mise en œuvre correcte du CSLP et l'atteinte de ses objectifs, le Gouvernement doit continuer la sensibilisation et les négociations avec les partenaires techniques et financiers afin de les amener à adhérer davantage aux priorités et axes stratégiques définis dans le document du CSLP. D'où l'idée d'organiser une Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali autour de la mise en œuvre du CSLP.

INTRODUCTION

Le Gouvernement malien a décidé de faire du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté le 29 mai 2002, le cadre unique de ses politiques et stratégies à moyen terme et le principal document de négociation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Le CSLP a été élaboré suivant un long processus participatif qui repose sur un dispositif institutionnel impliquant l'ensemble des acteurs du développement socio - économique du pays.

Ce même dispositif a été retenu par le Gouvernement, en mars 2003, pour la mise en œuvre et le suivi – évaluation du CSLP¹. Le système de suivi – évaluation du CSLP ainsi adopté a une double fonction :

- 1) rendre compte à court terme des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP dans les domaines prioritaires agissant sur la pauvreté et la croissance, et permettre de mesurer l'impact de ces résultats sur la pauvreté et la croissance dans le moyen terme ;
- 2) fournir dans le plus long terme des éléments permettant d'apprécier l'efficience et l'efficacité des politiques et stratégies sectorielles mises en œuvre en vue de faire reculer la pauvreté au Mali.

Sur la base de ce qui précède, ce premier rapport annuel de **suivi – exécution** a été élaboré pour informer sur la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions retenues dans les axes trois (3) stratégiques du CSLP à savoir :

- **le Développement Institutionnel, l'Amélioration de la Gouvernance et de la Participation ;**
- **le Développement Humain Durable et le Renforcement de l'Accès aux Services Sociaux de Base ;**
- **le Développement des Infrastructures de Base et l'Appui aux Secteurs Productifs.**

Il se base sur les rapports des groupes thématiques disponibles et sur les informations collectées à travers certains documents de référence (Budget d'Etat, Budget-programmes, projets et programmes sectoriels, documents – cadres d'intervention de certains partenaires au développement).

Conformément à l'esprit des termes de référence (TDR), le rapport a été structuré de la manière suivante :

- Chapitre I : Contexte de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Mali ;
- Chapitre II : Cadrage macroéconomique : réalisations 2002/2003 et perspectives 2004-2006 ;
- Chapitre III : Progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions sectorielles de réduction de la pauvreté ;
- Chapitre IV : Faiblesses constatées, difficultés rencontrées et recommandations.

¹ Le dispositif de suivi – évaluation du CSLP, tel qu'adopté par le Gouvernement en mars 2003, se trouve en Annexe 1.

CHAPITRE I : **CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP) AU MALI**

L'année 2003 constitue la première année de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Mali, élaboré sur un horizon de moyen terme de cinq ans : 2002 – 2006.

Le contexte international, sous régional/régional et national de la première année de mise en œuvre du CSLP est marqué par un certain nombre de faits et d'événements qui influencent largement l'évolution de la situation économique et sociale au Mali.

I.1 – Environnement international²

L'environnement international reste dominé par les faits marquants suivants :

A – Libéralisation et mondialisation :

L'évolution du commerce international se caractérise ces dernières décennies par une série de mesure visant à réduire les barrières tarifaires et les entraves à la libre entreprise, accélérant ainsi les phénomènes de libéralisation des échanges et de globalisation des économies. Ceci est accompagné et facilité par un développement prodigieux des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Par ailleurs, la conjoncture internationale est caractérisée ces dernières par :

- la volatilité des cours des principaux produits de base qui joue négativement sur les performances économiques et rend extrêmement difficile la programmation des actions de développement à cause du caractère incertain des recettes d'exportation ;
- la sensibilité accrue de l'opinion mondiale aux problèmes de bonne gouvernance, de protection de l'environnement, de lutte contre la pauvreté et la corruption, de promotion de la femme et de régulation de la croissance démographique ;
- la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) aussi bien bilatérale que multilatérale, baisse non compensée par un afflux des capitaux privés, alors qu'au même moment la plupart des pays en développement expriment des besoins croissants en nouveaux financements afin de mettre en œuvre leurs documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD/ODM), en particulier celui de réduire de moitié la pauvreté extrême à l'horizon 2015.

Evolution de l'APD nette totale tous donateurs confondus (en millions de dollars US)								
Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
APD	541,3	491,2	428,9	347,3	354,5	359,7	349,9	
Variation	-	-9%	-13%	-19%	+2%	+1	-3%	

Source : OCDE : Perspectives économiques en Afrique, 2001/2002, page 363.

B – Conjoncture économique dans la zone Dollar :

² Sources : 1) Note de présentation du projet de Loi de Finances 2004 élaborée par la Direction Nationale du Budget en septembre 2003 ;

2) Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA, situation en 2002 et perspectives pour 2003, adopté par le Conseil des Ministres du mercredi 1^{er} octobre 2003.

Les Etats Unis d'Amérique resteront le principal moteur de la reprise de la croissance économique qui se profile. Toutefois, l'activité économique devrait y connaître un léger ralentissement. Ainsi, le taux de croissance passerait de 2,4 % en 2002 à 2,2 % en 2003.

C – Conjoncture économique dans la zone Euro :

En zone Euro, en dépit de la bonne tenue des exportations, pourtant fragilisées par la hausse de l'Euro, le faible niveau de la demande intérieure continue de d'annihiler tout espoir d'un prochain rebond de l'activité économique. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. La zone Euro devrait croître cette année de moitié moins vite que les Etats Unis, soit 1,1 % seulement.

I.2 – Environnement régional et sous régional³

A – Au niveau du continent africain :

En Afrique, sous l'effet conjugué de la poursuite d'une politique rigoureuse de gestion macroéconomique, de la reprise de l'activité économique mondiale et du relèvement des cours de certains produits de base (café, cacao, coton, or, pétrole), il est attendu un taux de croissance de 4 % en 2003.

En perspectives, l'accélération de l'intégration économique au niveau du Continent avec la naissance de l'Union Africaine (UA) et la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) sont de nature à créer des conditions favorables à une plus forte croissance économique sur le Continent.

B – Au niveau de l'UEMOA :

La croissance économique au sein de l'Union a été de 1,7 % en 2002 contre 3,9 % en 2001 et pour des prévisions de 3,9 % en 2003. Cette faible croissance s'explique essentiellement par la crise en cours en Côte d'Ivoire et les mauvaises conditions climatiques qui ont affecté l'agriculture et l'élevage dans les pays sahéliens en 2002.

Toutefois, eu égard à la bonne pluviométrie enregistrée en 2003, on peut s'attendre à des meilleures perspectives pour la campagne 2003/2004.

La croissance en 2002 a été réalisée dans un contexte marqué par une hausse modérée des prix. En effet, le taux d'inflation annuel moyen dans l'Union a été de 2,9 % en 2002 contre 4,1 % en 2001. La norme dans l'UEMOA étant fixée à un maximum de 3 % d'inflation annuelle.

³ Sources : 1) Note de présentation du projet de Loi de Finances 2004 élaborée par la Direction Nationale du Budget en septembre 2003 ;

2) Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA, situation en 2002 et perspectives pour 2003, adopté par le Conseil des Ministres du mercredi 1^{er} octobre 2003.

I.3 – Environnement national⁴

Au Mali, la conjoncture nationale est caractérisée par des faits marquants tant du point de vue socio – politique qu’au plan économique et financier.

A – Au plan socio – politique :

Le contexte malien actuel se caractérise par une stabilité politique et sociale remarquable dans une sous région ouest africaine secouée par des troubles socio politiques et des conflits armés.

Au plan politique, le Mali a organisé en 2002 des élections générales (présidentielles en mai 2002 et législatives en juillet 2002) dans un climat politique consensuel et apaisé. Elles ont abouti à l’élection d’un nouveau Président de la République, à l’installation d’une nouvelle Assemblée Nationale en septembre 2002 et la formation d’un Gouvernement de large ouverture en octobre 2002.

Pour concrétiser sa vision qui est : « assurer le bien être de toutes les Maliennes et de tous les Maliens et faire du Mali un modèle de bonne gouvernance », le Président de la République a envoyé au Premier Ministre une **Lettre de Cadrage** qui a servi de trame de fond à la **Déclaration de Politique Générale du Gouvernement** que le Chef du Gouvernement a présenté devant le Parlement. Le CSLP sert de socle à la mise en œuvre des priorités et des mesures définies dans ces documents qui constituent la référence pour l’action gouvernementale.

Au plan institutionnel, le Mali s’est engagé depuis 1992 dans un vaste processus de décentralisation et déconcentration qui marque la volonté irréversible des autorités du pays à responsabiliser les populations dans la gestion de leur développement. Ce processus a permis de d’organiser le pays en **703 Communes, 49 Cercles, 8 Régions et 1 District : Bamako** (qui a un statut de région). Ce paysage sera renforcé par les élections municipales prévues pour avril 2004. Toutefois, des lenteurs sont perceptibles en matière de transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales.

Par ailleurs de vastes réformes sont entreprises dans le cadre de la modernisation de l’Administration, l’amélioration du système judiciaire, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la délinquance financière.

B – Au plan économique et financier :

Au plan économique et financier, le Mali a entrepris depuis 1982, avec l’appui des institutions de Bretton Woods, des programmes d’ajustement structurels (PAS) visant à rétablir les équilibres macroéconomiques et la viabilité des finances publiques. Ainsi, en reconnaissance des progrès satisfaisants accomplis par le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et structurelles, les créanciers du Mali notamment le Fonds Monétaire International (FMI), l’Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale ont décidé, le 7 mars 2003, de lui accorder

⁴ Sources :

- 1) Rapport du Groupe thématique « Cadrage macroéconomique et croissance » du CSLP, validé en juillet 2003 ;
- 2) Note de présentation du projet de Loi de Finances 2004 élaborée par la Direction Nationale du Budget en septembre 2003 ;
- 3) Rapport semestriel d’exécution de la surveillance multilatérale au sein de l’UEMOA, situation en 2002 et perspectives pour 2003, adopté par le Conseil des Ministres du mercredi 1^{er} octobre 2003.

un allègement de sa dette à hauteur de 675 millions de US Dollars au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)⁵. **Le Mali devient ainsi le 7^{ème} pays à atteindre son point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée après la Bolivie, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda.**

Les ressources rendues disponibles grâce à cette initiative seront allouées aux programmes clés de croissance en faveur des pauvres, qui sont définis dans le CSLP.

En outre, le pays a entrepris de nombreuses réformes dans les domaines économique et financier qui lui ont permis d'aboutir à des résultats encourageants, comme en témoigne le cadre macroéconomique retracé dans le chapitre ci – après.

⁵ La contribution de la Banque Mondiale (IDA) s'élève à 213 millions de dollars correspondant à 50% du service de la dette sur la période 2000-2014, celle du FMI s'élève à environ à 63 millions de dollars, soit 38% de réduction du service de la dette de l'Initiative renforcée de 2000 à 2008. Les autres créanciers devront aussi fournir leur part requise dans le cadre de cet effort d'allègement (Source : Partenariat Mali – Banque Mondiale 2002, publié en 2003, page 6).

CHAPITRE II : APERCU MACROECONOMIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU CSLP ET PERSPECTIVES

Le CSLP constitue désormais le cadre de référence et de mise en cohérence des politiques et stratégies sectorielles. Il définit les axes stratégiques et les cibles à atteindre à l'horizon 2006.

Le Mali continue de tirer profit des mesures d'assainissement mises en œuvre dans le cadre de la facilité renforcée de réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) visant l'amélioration de l'environnement économique, financier et institutionnel.

Toutefois, la conjoncture économique nationale est fortement liée aux aléas climatiques qui déterminent le niveau de la production du secteur primaire d'une manière générale et plus particulièrement sur la production de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et de la cueillette.

Aux aléas climatiques s'ajoutent l'impact de la crise ivoirienne dont les retombées risquent fort de compromettre les objectifs de développement du pays à court et moyen termes.

Ainsi, la crise ivoirienne a causé sur les recettes un manque à gagner total de 14,2 milliards de F CFA pendant le dernier trimestre de 2002 dont 8,6 milliards de F CFA pour les recettes douanières et 5,6 milliards de F CFA pour la fiscalité intérieure.

Pour ce qui concerne la dette publique, le Mali a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE renforcée en février 2003 et pourrait bénéficier d'un allègement d'environ 675 millions de dollars US sur le service de sa dette extérieure soit, soit une moyenne de 25 à 30 milliards de Franc CFA par année.

II.1 – Rappel des principaux objectifs et axes stratégiques du CSLP

Le cadre macroéconomique 2002-2006 du CSLP prend en compte les politiques et stratégies déjà mises en œuvre et traduit les orientations et les objectifs quantitatifs sur la base d'une vision de croissance économique soutenue et réductrice de la pauvreté.

Les orientations qui ont servi à l'élaboration du cadrage macroéconomique du CSLP étaient basées sur les hypothèses suivantes :

- évolution de l'environnement économique international projetée par le FMI sur la période 2002-2006 (notamment en ce qui concerne les cours de l'or, du coton et du pétrole) ;
- projection des niveaux de production sur la base des premiers résultats de 2002 en tenant compte des évolutions passées et des politiques sectorielles qui seront mises en œuvre ;
- projection des finances publiques sur la base des nouvelles mesures mises en œuvre (notamment la réforme de la fiscalité, l'affectation des ressources de transfert aux collectivités décentralisées et aux secteurs sociaux, la politique salariale, le coût des actions du CSLP) en tenant compte des critères de convergence de l'UEMOA.

Avec ces hypothèses, on aboutit à **un taux de croissance annuel moyen de 6,7% sur la période 2002-2006** qui, par la mise en œuvre des actions prioritaires du CSLP, devrait permettre **une réduction de l'incidence de la pauvreté de 63,8% à 47,5% en 2006**. Cet objectif global de moyen terme est cependant subordonné à l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs macroéconomiques et financiers annuels (indicateurs) figurant dans le tableau ci-après :

Rappel des objectifs globaux (2002-2006) et annuels (2002 et 2003) du CSLP :

Intitulé des Indicateurs	Normes de l'UEMOA	Objectifs globaux (2002-2006)	Objectifs annuels	
			2002	2003
Croissance économique :				
Taux de croissance du PIB réel		6,7%	9,3%	7,4%
dont : Secteur primaire		7,3%	19,5%	3,7%
Secteur secondaire		6,2%	-2,6%	17,9%
Secteur tertiaire		5,9%	5,9%	4,5%
Inflation :				
Taux d'inflation	<=3%	<=3%	5,0%	1,5%

Épargne et Investissement :				
Taux d'épargne intérieure		17,4%	16,2%	19,0%
Taux d'investissement global		22,7%	20,7%	23,4%
Taux d'investissement public		8,2%	7,6%	8,3%
Finances publiques et endettement :				
Pression fiscale	>=17%	16,4%	14,7%	15,6%
Encours de la dette/PIB	<=70%	<=68,6% (CSLP)	85,5%	83,0%
Ressources PPTTE (en milliards de F CFA)			25,3	24,5
Balance des paiements :				
Solde courant de la balance des paiements hors dons/PIB		-8,5%	-10,3%	-7,1%
		-8,9%	-10,9%	-7,6%

Source : Rapport du Groupe Thématique « Cadrage macroéconomique et croissance » du CSLP.

NB : les ratios par rapport au PIB sont calculés selon l'ancienne méthode qui imputait les résultats de la campagne agricole n/n+1 à l'année n+1.

II.2 - Situation des indicateurs macroéconomiques du Mali selon le PIB « plus comparable de l'UEMOA »⁶

Pour une meilleure politique d'intégration, l'UEMOA a décidé qu'à partir de 2003 tous les pays membres élaborent leurs indicateurs notamment le PIB sur la même base (PIB plus comparable) ; celui-ci doit désormais constituer la base d'élaboration des indicateurs communautaires et internationaux.

1. Directive de l'UEMOA relative à l'application des PIB plus comparables

Les besoins en matière de convergence ont conduit à mener des actions visant à aboutir à une plus grande comparabilité des agrégats macroéconomiques élaborés dans les différents Etats membres de l'UEMOA. En effet, les agrégats issues des comptes nationaux des pays de l'Union n'étaient pas tous comparables à cause notamment :

- de la qualité souvent différente de certaines données de base ;
- des méthodologies d'élaboration utilisées d'un pays à l'autre ;
- et de la dimension du champ couvert par les comptes nationaux.

Les modifications apportées ont eu des répercussions sur le niveau du PIB, et celui des critères de convergence. Au Mali, les innovations se situent à trois niveaux :

- les loyers imputés ;
- la consommation de capital fixe des Administrations,
- l'imputation de la campagne agricole.

Les loyers imputés concernent l'autoconsommation des services de logement. Il s'agit de comptabiliser la valeur locative des habitations occupées par leur propriétaire. Dans la comptabilité nationale du Mali, seule l'habitat effectivement loué était comptabilisé comme produisant de la valeur ajoutée. Avec la nouvelle méthode, le champ de la production de l'habitat est étendu et il comportera désormais la production de toutes les maisons habitées. En ce qui concerne la consommation de capital fixe (CCF), elle est assimilable à des coûts de production. Elle peut se définir comme la perte de valeur courante du stock d'actifs fixes détenus et utilisés par l'Administration Publique, perte due soit à l'usure physique ou à l'obsolescence. Le calcul de la CCF, se fait à partir des données de l'amortissement. La reconstitution de la série sur la base du PIB comparable de 1998 à 2003 est donnée dans le tableau suivant :

Niveaux du PIB (en milliards de F.CFA) de 1998 à 2003

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PIB ancienne série	1594,0	1671,0	1742,0	1928,0	2195,0	2253,0
Campagne agricole	4,6	2,9	-0,8	124,2	0,4	64,7
Loyers imputés	52,0	53,0	54,1	55,2	56,3	57,4
CCF Administration publique	73,1	76,0	88,1	96,7	107,9	114,0
PIB plus comparable	1723,0	1803,0	1883,0	2204,0	2359,0	2489,0

Source : DNSI : Comptes économiques du Mali.

⁶ La situation détaillée des indicateurs macroéconomiques du Mali de 1996 à 2003 figure en Annexe 4.

La production de la campagne agricole (n/n+1) qui était auparavant imputée à l'année civile (n+1) est imputée désormais à l'année (n). Avec cette méthode d'imputation le processus de production prend de l'ascendant par rapport au processus de consommation.

2. Situation économique et financière du Mali en 2002 et 2003 - perspectives 2004-2006

2.1 Estimation de croissance du PIB

La situation économique en 2003 s'est sensiblement améliorée avec un taux de croissance de 6,0% contre 4,3% en 2002. Le niveau du déflateur du PIB a été de 2,9%, tandis que le niveau de l'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation, a été de -1,3%, en raison principalement de la baisse constatée sur les prix des denrées alimentaires suite à la campagne céréalière exceptionnelle.

Au niveau sectoriel, le constat est le suivant :

- Le secteur primaire a réalisé une croissance d'environ 18,7 %, avec notamment une forte augmentation de la production céréalière de 32% et de la production cotonnière qui a enregistré une hausse 38,4% par rapport à l'année 2002.
- Le secteur secondaire a, quant à lui, enregistré une baisse de 7,9%, imputable essentiellement à la baisse de la production d'or de 17,4%, mais aussi au recul des branches de production riz industriel (24,4%) et production coton industriel (23,0%).
- Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 3,6% surtout à cause de la branche transport et télécommunications (+10,2%).

2.2 Finances publiques

a) Recettes

Les recettes totales hors dons à fin décembre 2003 ont atteint 421,8 milliards de FCFA contre 428,1 milliards attendus et 388,4 milliards réalisés en 2002 ; soit respectivement une hausse de 1,4% et une hausse de 11,8%. Les recettes fiscales ont été de 349,2 milliards soit en augmentation de 9 milliards par rapport à 2002. Le ratio des recettes fiscales par rapport au PIB a été de 14,2 % en 2003 contre 13,7% en 2002. Ceci reste bien en deçà de l'objectif de l'UEMOA de 17%.

Les dons mobilisés à fin décembre 2003 s'élèvent à 112,3 milliards, composés de 60,7 milliards de dons projets et de 51,6 milliards de dons budgétaires.

b) Dépenses

Les dépenses totales et prêts nets ont atteint 551,4 milliards de FCFA à fin décembre 2003 contre 540,6 milliards réalisés en 2002 ; soit une hausse de 1,1%.

Les dépenses courantes ont atteint 316,3 milliards de FCFA en 2003, ce qui correspond à une augmentation de 7,6 milliards par rapport à leur niveau de 2002. La masse salariale a augmenté significativement passant de 93,5 milliards en 2002 à 106,2 milliards de FCFA en 2003, en raison essentiellement de la poursuite de l'application de la nouvelle grille indiciaire appliquée au traitement du personnel de la Fonction Publique.

Les dépenses en capital ont atteint un niveau de 201,5 milliards de CFA en 2003, soit une légère baisse de 1,6 milliards de FCFA par rapport à 2002. Cette légère baisse s'explique

par les retards pris dans l'exécution de certains programmes sectoriels notamment dans le domaine de la santé.

c) Le déficit base engagement

Le déficit base ordonnancement et dons exclus a atteint, à fin décembre 2003, 129,6 milliards de FCFA contre 169,7 milliards de FCFA en 2002. Par rapport au PIB, le déficit a été de 5,1% en 2003 contre 6,7% en 2002.

Dons inclus et avant moratoire de paiement du service de la dette, le déficit a été de 17,2 milliards en 2003 contre 83,9 milliards en 2002.

Le solde base caisse, après le paiement de la dette et dons inclus, en tenant compte des opérations de la période complémentaire, s'est établi à -6,5 milliards de F CFA contre -95,9 attendus.

d) Financement

Le financement global a été de 6,5 milliards de FCFA en 2003, couvrant le déficit de la base caisse dont 90,8 milliards de financements extérieurs nets et -84,4 milliards de financement intérieur. La contribution du secteur bancaire a été de -49,6 milliards de FCFA en 2003 contre -9,9 milliards en 2002. La situation de l'État auprès du système bancaire, au regard de la Position Nette du Gouvernement (PNG), a été de -48,6 milliards de FCFA en 2003 contre +16,0 milliards attendus et -8,8 milliards en 2002.

2.3 Balance des paiements 2003

Les importations de biens ont connu une légère hausse de 492,8 milliards en 2002 à 503,8 milliards de FCFA en 2003, tandis que les exportations totales ont baissé de 624,6 milliards de FCFA en 2002 à 561,8 milliards de FCFA en 2003. Les recettes provenant des exportations de coton ont fléchi de 155,4 milliards de FCFA en 2002 à 151,3 milliards de FCFA en 2003. Celles de l'or, qui étaient de 400,0 milliards en 2002 ont également baissé à 319,2 milliards en 2003. Ainsi, le solde commercial dégagerait un excédent de 58,0 milliards de FCFA en 2003 contre un excédent de 131,8 milliards en 2002.

En définitive, le déficit du compte des transactions courantes, qui était de 100 milliards de FCFA en 2002, a atteint 165,9 milliards de FCFA en 2003. Cette détérioration du compte des transactions courantes en 2003 est liée à la baisse de l'excédent commercial en raison de la chute de la production cotonnière et minière.

3. Perspectives d'évolution pour la période 2004-2006

Le cadrage proposé ici est élaboré selon un scénario tendanciel.

Les hypothèses de croissance moyenne sur la période, sont faites sur la base des estimations de la Balance des Paiements, des tendances observées de certaines branches à partir des données conjoncturelles suivies au sein de la DNSI et des tendances observées de la conjoncture internationale.

Ainsi, cette période devrait être marquée par une reprise de la croissance économique, 5,9 % en moyenne impulsée par la relance des productions industrielles, un accroissement de la consommation des ménages et une stabilisation de la conjoncture internationale, avec notamment la fin de la crise ivoirienne.

Ainsi, les comptes ont été projetés selon :

- les estimations des départements sectoriels pour les années 2004 et 2005 ;

- les premières estimations (provisoires) du budget programme ;
- le trend d'évolution du secteur réel pour les années 2004 et 2006. Ainsi :

Ces taux étant des indications réelles, toutes choses égales par ailleurs, les projections qui suivent sont sensées représenter l'évolution tendancielle réelle de l'économie permettant de mesurer les efforts à fournir et les actions à entreprendre pour parvenir aux objectifs de réduction de la pauvreté du CSLP à l'horizon 2006. **(cf. Annexe 1)**

En conclusion, on peut affirmer que malgré l'avènement de la crise ivoirienne qui a fortement ébranlé le volume des échanges extérieurs du Mali en fin 2002, le taux de croissance de l'économie est ressorti à 4,3% en 2002 et est estimé à 6,0% en 2003. Ces taux sont très inférieurs aux objectifs fixés initialement dans le CSLP (9,3 en 2002 et 7,4% en 2003).

Ces écarts démontrent, à suffisance, l'importance des efforts à déployer par le Mali pour pouvoir atteindre l'objectif d'un taux de croissance annuel moyen de 6,7% sur la période 2002-2006 pour parvenir à une réduction de l'incidence de la pauvreté de 63,8% à 47,5% en 2006.

Par ailleurs, pour poursuivre l'opérationnalisation du Plan d'Action du CSLP et rendre ses indicateurs comparables à ceux des autre pays de l'UEMOA, il est indispensable de relire le document du CSLP en actualisant les données du cadrage macroéconomique selon la méthode du PIB «plus comparable».

CHAPITRE III :

PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES, STRATEGIES ET ACTIONS SECTORIELLES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

III.1 – Premier Axe : Développement institutionnel et amélioration de la gouvernance et de la participation

Ce premier axe stratégique du CSLP vise le renforcement des capacités institutionnelles pour assurer une bonne gestion des affaires publiques, la paix et la stabilité sociales sans lesquelles aucune action de développement durable n'est possible.

Des grands chantiers de réformes administratives et institutionnelles ont été entrepris par les autorités maliennes dans le cadre de la mise en œuvre de cet axe stratégique du CSLP. Il s'agit notamment de :

- L'amélioration de la performance de l'administration publique :

Dans ce cadre les actions suivantes ont été menées :

- élaboration du Programme de Développement Institutionnel (PDI) et de son Plan d'Action qui vise à terme de « **faire de l'Administration malienne un instrument efficace de développement et de lutte contre la pauvreté** » à travers la mise en œuvre des cinq (5) composantes que sont :
 - i. **la réorganisation de L'Etat central et le renforcement de la gestion publique,**
 - ii. **le renforcement de la déconcentration,**
 - iii. **la consolidation de la décentralisation,**
 - iv. **la valorisation et le renforcement des capacités des ressources humaines,**
 - v. **la communication et les relations avec les usagers ;**
- relecture du Statut Général des fonctionnaires avec une harmonisation de la grille de la Fonction publique ;
- contrôle physique des effectifs destiné à uniformiser le fichier de la Fonction publique et de la Solde.
 - La poursuite du processus de décentralisation/ déconcentration :

La mise en œuvre de la décentralisation se poursuit à travers entre autres :

- l'adoption des décrets relatifs au transfert de compétences dans les domaines de la Santé, de l'Education et de l'Hydraulique ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation par la mise en place de 46 Centres de Conseil Communaux (CCC) fonctionnels, le tirage (en cours) d'environ 14,6 milliards de F CFA pour le financement des projets soumis sur le Fonds (FICT) de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT), permettant ainsi aux dispositifs technique et financier d'appui aux Collectivités d'être opérationnels.

Toutefois, certaines difficultés sont rencontrées dans la mise en œuvre du processus de Décentralisation, notamment :

- les lenteurs dans le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités ;
- la faible mobilisation des ressources propres aux Collectivités ;
- le manque d'articulation entre les programmes sectoriels (PRODEC, PRODESS, PNIR) et les programmes des Collectivités Territoriales ;
- les lacunes et insuffisances dans les textes de la Décentralisation entraînant une faible coordination dans le domaine de la planification et de la gestion du développement régional et local.

▪ L'amélioration de la gestion des dépenses publiques :

Dans ce domaine, les actions suivantes ont été menées :

- élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour les secteurs de la Santé et de l'Education ;
- élaboration d'un Manuel de Procédures d'Exécution des Dépenses ;
- élaboration d'un Manuel de Procédures de Programmation et de Suivi – Evaluation des Investissements Publics au Mali ;
- élaboration et adoption par le Gouvernement d'une nouvelle Nomenclature budgétaire pour l'exercice 2004 afin d'accroître la transparence de la Loi des Finances et assurer l'harmonisation et la surveillance multilatérale dans le cadre de l'UEMOA ;
- amélioration de la préparation des Budgets-programmes avec un accent particulier sur la définition des dépenses de lutte contre la pauvreté et le choix d'indicateurs de suivi pertinents ;
- interconnexion (en cours) des réseaux informatiques des administrations chargés de l'élaboration et de l'exécution du Budget d'Etat (aux niveaux central et régional) ;
- renforcement des contrôles (a priori, ex post) par la révision du statut de l'Inspection des Finances et la dotation des autres structures de contrôle des moyens plus adéquats.

▪ La réhabilitation de la justice, la lutte contre la corruption et la délinquance financière :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet, les autorités ont mené les actions et mesures suivantes :

- recrutement et formation du personnel de la Justice : 55 auditeurs, 50 secrétaires de greffes, 50 greffiers ;
- adoption du Plan définitif du Programme Décennal de Développement de la Justice (PRODEJ), réhabilitation et construction des Palais de justice, formation des magistrats, relecture des statuts des professions juridiques et judiciaires ;
- renforcement des effectifs et des moyens du Contrôle Général des Services Publics (effectifs passant de 27 à 40 agents, agrandissement et aménagement des locaux, relèvement des primes et indemnités) ;
- renforcement de la Section des Comptes de la Cour Suprême (effectifs passant de 9 à 14 agents, aménagement et équipement des locaux) ;
- adoption par le Gouvernement et par l'Assemblée Nationale d'une **loi instituant le Vérificateur Général Indépendant** qui sera nommé par le Président de la République.

III.2 – Deuxième Axe : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base

A – Composante Santé et Population :

D'une manière générale, le niveau d'atteinte des objectifs au titre de l'année 2002 a été satisfaisant notamment en ce qui concerne l'extension de la couverture sanitaire et l'organisation du système de référence (voir indicateurs de couverture et de processus dans le tableau ci – après). Par contre, d'autres indicateurs du système sanitaire liés, entre autres, aux facteurs socio – culturels tels que **la faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines et l'insuffisance de leur motivation** méritent le développement de stratégies plus adaptées.

Par ailleurs, on constate une quasi stagnation des indicateurs relatifs à la vaccination et aux accouchements assistés, des disparités importantes entre les régions en ce qui concerne les consultations prénatales et les accouchements assistés. Aussi, on constate une discordance entre le niveau de l'évolution de l'extension de la couverture sanitaire et celui de l'utilisation des services.

En dépit des efforts accomplis dans l'allocation des ressources PPTTE, la part de la santé dans les charges récurrentes du Budget d'Etat croit lentement (10,5 % réalisés en 2002 contre 10,7 % prévus), ceci à cause, entre autres, de **la faible capacité d'absorption du secteur** comme en témoigne le taux de décaissement des financements acquis dans le cadre du PRODESS (environ 27% pour le financement IDA à la date du 15 novembre 2002), dont la première phase 1998-2002 vient de s'achever.

Concernant le volet population, le Gouvernement a adopté en avril 2003 **la Politique Nationale de Population (PNP) actualisée** dont l'objectif général est de «**contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations**». La mise en œuvre de la PNP actualisée se fera travers le Programme Prioritaire d'Investissement en matière de Population (PPIP) en cours d'élaboration.

En perspectives, **le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2003-2007 du secteur de la santé, déjà élaboré, permettra l'affectation et l'absorption davantage de ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions et mesures visant à corriger les insuffisances constatées et l'atteinte des objectifs du CSLP et les OMD/ODM**. En effet, l'approche CDMT vise à corriger les principaux goulots rencontrés et insuffisances constatées dans le secteur de la santé : faible accès aux structures socio sanitaires et aux soins, pénurie et faible motivation du personnel socio sanitaires, faible participation des populations à la gestion des services de santé.

Evolution des indicateurs de suivi – évaluation de la composante « Santé et Population » du CSLP :

N°	Indicateurs	Base de référence		Cible 2002	Réalisé 2002	Cibles				
		Année	Niveau			2003	2004	2005	2006	
Allocations budgétaires										
1	. Part du budget de la santé/charges récurrentes du Budget d'Etat	2001	10,0%	10,7%	10,5%	10,8%	11,1%			12,0%
2	. Part du budget du secteur santé/total du Budget d'Etat	2001	8,9%	9,7%	5,3%	7,1%	6,8%			10,4%
Indicateurs intermédiaires de produits										
3	. Nombre de CSCOM fonctionnels	2001	533	560	605	655				620
4	. Nombre de CSRF ayant organisé la référence par an	2001	21	23	26					30
5	. % de populations ayant accès aux structures sanitaire dans 1 rayon de 15 km	2001	66,0%	70,0%	68, %	73,0%				80,0%
6	. % de populations ayant accès aux structures sanitaire dans 1 rayon de 5 km	2001	41,0%	45,0%	44,0%	47,0%				50,0%
Indicateurs de résultats										
7	. Taux de fréquentation des soins curatifs	2001	17,0%	20,0%	20,0%	20,0%				
8	. Taux de consultations prénatales	2001	52,0%	55,0%	54,0%	57,0%				60,0%
9	. Taux d'accouchements assistés	2001	41,0%	45,0%	40,0%	47,0%				50,0%
10	. Taux couverture vaccinale DTCP3 chez les moins de 1 an	2001	71,0%	80,0%	74,0%	75,0%				75,0%
11	. Taux de prévalence contraceptive (toutes méthodes confondues)	2001	8,2%	15,0%	3,0%	3,0%				10,0%
Indicateurs d'impact										
14	. Taux de mortalité maternelle (1/100 000)	2001	582							500
15	. Taux de mortalité néonatale (1/1 000)	2001	57							48
16	. Taux de mortalité infantile (1/100 000)	2001	113,4							100
17	. Taux de mortalité infanto – juvénile (1/100 000)	2001	229,1							210
18	. Taux de prévalence du VIH/SIDA	2001	1,7%	<1,7%						1,0%
19	Taux de malnutrition chronique < 5 ans	2001	33,0%							18,0%
20	. Indice de fécondité	2001	6,8							6,5

Sources : CPS/Santé : Indicateurs du PRODESS et du Budget-programmes.

B – Composante Education et Alphabétisation :

L'éradication de la pauvreté par l'éducation passe nécessairement par la réalisation d'un certain nombre d'objectifs tels que : l'égalité des chances d'accès à l'éducation, à l'alphabétisation des populations non scolarisées et à la redistribution entre les différentes catégories socioprofessionnelles du pays.

L'élaboration et l'exécution du Programme Décennal de Développement de L'Education (PRODEC) s'inscrivent bien dans cette stratégie grâce à la mise en œuvre de ses quatre composantes que sont :

- **la composante Accès ;**
- **la composante Qualité ;**
- **la composante Gestion Décentralisée du Système ;**
- **et les Questions Thématiques Transversales.**

La mise en œuvre du PRODEC s'est accélérée avec le démarrage effectif du Programme d'Investissement du Secteur de L'Education (PISE) financé conjointement par le Budget d'Etat et les partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, l'élaboration du CDMT du secteur de l'Education (en cours) devra permettre d'accroître les capacités de pilotage du PRODEC en liaison avec les objectifs cibles du CSLP et des OMD/ODM. Ce cadre devra contribuer, en principe, à une meilleure coordination des partenaires techniques et financiers et préparer ainsi à une mise en commun des ressources afin d'améliorer les capacités d'absorption du secteur.

In fine, toutes ces mesures visent l'amélioration des indicateurs du système éducatif malien dont le niveau demeure assez satisfaisant comme en témoigne le tableau suivant.

Evolution des indicateurs de suivi – évaluation de la composante « Education et Alphabétisation » du CSLP :

N°	Indicateurs	Base de référence		Cible	Réalisé	Cibles			
		Année	Niveau			2002	2002	2003	2004
Allocations budgétaires									
1	. Part budget éducation/charges récurrentes Budget d'Etat	2001	27,0%	29,9%	30,5%	30,3%	31,5%		32,7%
2	. Part budget éducation/Budget d'Etat	2001	11,5%	12,7%	13,9%	14,0	15,1		18,5%
3	. Part budget éducation de base/total budget éducation	2001	60,4%	63,6%	65,9%	67,2%	69,00		60,8%
Indicateurs intermédiaires d'intrants									
4	. nombre de livrets de calcul/lecture produits	2002	100 000		100 000	150 000			
5	. nombre de tables bancs acquis	2001	11 823		11 823				
6	. nombre d'élèves – maîtres formés	2001	4 282			6 000			
7	. nombre d'enseignants contractuels recrutés au 1 ^{er} Cycle	2001	2 780		4 250	3 812			
8	. nombre d'enseignants recrutés	2001	701	2 450	1 854	2 450	2 450	2 450	2 450
9	. nombre de salles de classe construites	2001		1 500	2 467	1 500	1 500	1 500	1 500
Indicateurs intermédiaires de produits									
10	. ratio élèves/maîtres au 1 ^{er} Cycle	2001	74,0	70,0	61,1				54,0
Indicateurs de résultats									
11	. TBS au 1 ^{er} Cycle	2001	62,5%	64,0%	64,3%	68,0%	72,0%	76,0%	83,0%
12	. TBS filles au 1er Cycle	2001	49,0%	52,0%	53,7%				64,0%
13	. taux d'éducation spéciale	2001	0,5%	1,0%		2,0%	2,5%	3,0%	5,0%
14	. taux de pré-scolarisation	2001	3,0%	3,5%	3,0%	4,0%	4,5%	5,0%	10,0%
Indicateurs d'impact									
15	. taux d'alphabétisation d'ensemble	2001	43,0%	45,0%	35,0%				56,0%
17	. taux d'alphabétisation des femmes	2001	38,4%						40,0%

Sources : CPS/Education : Indicateurs du PRODEC et du Budget-programmes.

L'analyse de ces données aboutit aux constats suivants :

- **comme progrès réalisés**, on peut noter que l'objectif de 64,0 % de taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle en 2002 a été atteint même légèrement dépassé (64,3 %). Il en est de même pour le TBS des filles : 53,7 % réalisés contre 52,0 % prévus. En outre, des efforts sensibles ont été faits dans les allocations budgétaires au secteur de l'éducation, ce qui a permis la mise en œuvre accélérée du PRODEC par la construction des classes et le recrutement des enseignants contractuels, notamment grâce aux ressources de l'Initiative PPTTE (2.467 salles de classe construites de plus en 2001/2002, 1.854 maîtres contractuels ont été recrutés et formés en 2002, 2.450 élèves-maîtres ont été recrutés pour l'année scolaire 2002/2003).
- **comme points faibles**, on constate la persistance de la faible qualité du système éducatif malien en dépit de l'amélioration du ratio élèves/maître, l'insuffisance des salles de classe et des professeurs dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM), ce qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 2.500 enseignants recrutés et formés par an. Concernant le niveau d'accès, à l'exception des régions de Kayes, Koulikoro et du District de Bamako, le TBS dans les autres régions est en deçà du niveau national.

C – Composante Eau potable et Assainissement :

D'importantes réformes d'ordre institutionnel et des actions sont menées dans ce secteur courant 2002 et 2003. Il s'agit entre autres de :

- la création des services régionaux et sub régionaux de l'Hydraulique et de l'Energie dans le cadre de la Décentralisation (Décret n°369 du 19 juillet 2002) ;

- l'adoption du Décret n° 02-315 du 4 juin 2002 fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière d'hydraulique rurale et urbaine ;
- l'inventaire de 24.562 points d'eau modernes dans 20.512 localités sur le territoire national, ce qui a permis d'estimer **le pourcentage de villages bénéficiant d'au moins un point d'eau moderne à 84,0 % et celui des populations disposant d'eau potable à 61,6 %** ;
- l'actualisation de la liste des villages et fractions ne disposant pas d'un point d'eau moderne ;
- modernisation de la base de données SIGMA et élaboration de la Carte de l'eau.

Cet exercice a permis aussi de mieux cerner les difficultés inhérentes à ce secteur dont, entre autres, le retard dans le transfert des compétences et la multiplicité des intervenants avec des stratégies différentes. Ce qui rend mal aisé la coordination dans ce domaine.

III.3 – Troisième Axe : Développement des infrastructures de base et appui aux secteurs productifs

Le développement des infrastructures et l'appui aux services productifs ont pour objectif d'améliorer l'environnement économique pour une meilleure rentabilité des facteurs de production en vue d'attirer les investissements, créer des emplois, distribuer (et redistribuer) des revenus, accumuler des richesses, et faire reculer la pauvreté.

▪ Concernant les infrastructures routières :

D'importantes réformes institutionnelles ont été entreprises par les autorités afin d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays et permettre la circulation des personnes et des biens. Il s'agit notamment de :

- la création de la Direction Nationale des Routes (DNR) et du Service des Données Routières (SDR) ;
- la réalisation d'une étude sur la classification du réseau routier du pays ;
- **la mise en place de l'Autorité Routière, consacrant ainsi la privatisation de l'entretien routier par la suppression des travaux en régie et la dévolution de l'entretien courant des routes à l'entreprise.**

▪ Concernant les infrastructures aéroportuaires :

Le Gouvernement a décidé de mettre en concession la gestion des Aéroports du Mali (ADM). L'appel d'offre est déjà lancé et parallèlement le projet de réhabilitation des aérodromes intérieurs est en cours d'achèvement. En outre, le Gouvernement a adressé une requête de financement à la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA) pour le prolongement des pistes des aéroports de Kayes et Sikasso récemment construits dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2002.

▪ Concernant les infrastructures ferroviaires :

La mise en concession du Chemin de Fer Dakar – Niger a été menée à bien conjointement avec le Sénégal. Un plan social a été adopté et son financement est assuré par le Budget d'Etat et la Banque Mondiale (IDA). Le consortium privé franco – canadien CANAC/GETMA, concessionnaire pour une durée de 25 ans, a déjà repris l'exploitation de la ligne ferroviaire. Il s'est engagé à accroître le tonnage transporté par an (qui est

actuellement de 300.000 tonnes/an) et à améliorer sensiblement la qualité et la sécurité du service offert à la clientèle.

L'évolution des indicateurs des infrastructures de transport est retracé comme suit :

Situation des indicateurs relatifs aux transports routiers et ferroviaires en 2002 et 2003 (à mi parcours) :

Indicateurs	Réalisations de 2002	Réalisations à mi-parcours de 2003
Indicateurs routiers		
. Nombre de km entretenus couramment	8.500	4.500
. Nombre de km de routes en entretien périodique et réhabilitation	196	/
. Nombre de km de routes bitumées	136	183
. Nombre de km de routes en terres	100	/
. Densité des routes (nombre de km/100km ²)	0,01	0,01
. Part des frais de transport dans le coût de la marchandise	55%	55%
. Coût du transport sur la route bitumée	32,6	33
. Coût du transport sur la route en terre	50,5	51
. % des routes en bon état	23%	34%
. % des routes en état passable	26%	24%
. % des routes en mauvais état	51%	42%
Indicateurs ferroviaires		
. Nombre de km de voie entretenus	324	160
. Nombre de km de voie réhabilités	74	7,4

Sources : CPS/MET : Rapport du Groupe Thématique du CSLP : « Désenclavement intérieur et extérieur ».

NB : la contrainte principale de ce secteur est l'insuffisance des crédits budgétaires pour l'entretien des infrastructures. D'où la nécessité d'instaurer des nouveaux mécanismes de financement par l'institution du péage et autres taxes assimilées.

▪ Concernant les infrastructures de télécommunication :

Le Mali compte globalement une ligne pour 100 habitants. Ce ratio est particulièrement faible au regard des autres pays de la sous région. A cela s'ajoute une inégale couverture du pays et des tarifs de communication de base élevés.

Pour pallier ces faiblesses, les autorités ont décidé d'entreprendre des réformes institutionnelles et d'ouvrir le secteur des télécommunications à la concurrence. L'état d'avancement de ces réformes et les mesures envisagées se traduisent notamment par :

- la mise en place d'un cadre réglementaire approprié par la création d'un Comité de Régulation des Télécommunications (C.R.T.) qui veille à une saine concurrence entre les différents acteurs du secteur ;
- l'octroi d'une licence à un deuxième opérateur de télécommunications dénommé IKATEL qui évolue déjà à coté de l'opérateur historique à savoir la SOTELMA ;
- la mise en place d'une Cellule d'Appui à la Privatisation (C.A.P.) pour les besoins de l'ouverture du capital de la SOTELMA au privé ;
- la réduction des tarifs de téléphone fixe et du cellulaire.

L'évolution des principaux indicateurs du secteur est donnée dans le tableau qui suit.

Etat d'évolution des principaux indicateurs du secteur des télécommunications :

Indicateurs	Valeurs 2002		Valeurs 2003	
	Ciblées	Réalisées	Ciblées	Réalisées
. Total du parc téléphonique dont :	100.000	106.603	300.000	237.468
- SOTELMA – MALITEL	/	106.603	/	132.468
- IKATEL	/	/	/	105.000
. Densité téléphonique totale (1 ligne pour 100 habitants)	1	1,02	/	2,22
. Densité téléphonique totale en zone rurale (1 ligne pour 100 habitants)	/	0,07	/	0,07
. Densité téléphonique totale en zone urbaine (1 ligne pour 100 habitants)	/	3,20	/	7,05
. Nombre de localités équipées en téléphone	/	219	/	243
. Taux d'automatisation de l'ensemble du réseau (en %)	100%	100%	100%	100%
. Taux de numérisation des centraux téléphoniques (en %)	100%	100%	100%	100%
. Taux de numérisation des équipements de transmission (en %)	100%	100%	100%	100%
. Prestataires de services Internet (PSI)	/	/	20	/
. Nombre d'utilisateurs d'Internet	/	/	41.560	/
. Nombre de cyber espaces (lignes spécialisées - LS)	/	/	79	/
. Nombre de cyber espaces (réseaux téléphoniques commutés - RTC)	/	/	50	/
. Tarifs des communications (taxe de base)	85 F CFA HT	85 F CFA HT	85 F CFA HT	75 F CFA HT

Sources : Rapport du Groupe Thématique du CSLP : « Désenclavement intérieur et extérieur ».

En se référant au tableau ci-dessus, on remarque que les réseaux et services des télécommunications du Mali se caractérisent par :

- une faible densité téléphonique (très en deçà des normes internationales) ;
- un faible taux de pénétration dans les zones rurales ;
- une couverture de services de télécommunications inégalement répartie entre les zones urbaines (98%) et les zones rurales (2%).
- un faible niveau de connectivité Internet dans le pays.

▪ Concernant le secteur énergétique :

Les progrès réalisés dans le secteur portent sur :

- **l'amélioration du taux de desserte électrique national qui est passé de 9,3 % en 2001 à 12,0 % en 2002, avec des objectifs de 13,0 % en 2004 et 14,0 % en 2005 ;**
- la densification du réseau électrique de Energie du Mali (EDM) SA (accroissement du nombre d'abonnés Base Tension -BT- entre 2001 et 2002 : 29.591 et accroissement du nombre de nouveaux clients abonnés au réseau électrique : 21.560) ;
- la création de l'Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale et de l'Energie Domestique (AMADER) ;
- l'adoption des cadres de référence sur l'énergie domestique et l'électrification rurale par le Gouvernement puis par l'Assemblée Nationale ;
- la création, en cours, du Fonds d'Electrification Rurale (F.E.R.).

▪ Concernant l'appui aux secteurs productifs :

Les autorités ont mis l'accent sur le développement du secteur rural avec l'intensification des aménagements hydro - agricoles avec l'adoption du **Programme Gouvernemental d'Aménagement de 50.000 hectares entre 2003 et 2007**, le démarrage du Programme d'Appui aux Secteurs Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP), la mise en œuvre effective du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR), la création et l'installation de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux (AGETIER).

Parallèlement, des réformes importantes sont mises en œuvre dans le cadre de la restructuration du secteur coton, qui doivent déboucher à terme sur l'assainissement et le redressement de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), le recentrage de ses activités, l'ouverture de son capital au privé national et étranger, l'application effective du mécanisme de détermination du prix aux producteurs de coton – graine.

Des efforts importants sont également déployés dans les domaines de l'équipement et du crédit aux producteurs, le développement des filières agricoles, la promotion et la vulgarisation des résultats de la recherche agronomique en vue d'atteindre rapidement l'autosuffisance et la sécurité alimentaires.

La restructuration du secteur coton prévoit les réformes et mesures suivantes :

- 1) application effective dès la campagne 2002/2003 du mécanisme de détermination du prix aux producteurs de coton graine ;
- 2) adoption par le Gouvernement d'un plan de désengagement progressif des missions de service public jusqu'à là assurées par la CMDT ;
- 3) adoption et mise en œuvre d'un plan d'urgence et d'un plan de redressement financier de la société ;
- 4) réduction du personnel de la CMDT avec un plan social financé partiellement par l'Etat ;
- 5) vente de l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA) d'ici fin septembre 2003 ;
- 6) option du Gouvernement sur la scission de la CMDT, conformément aux conclusions de l'étude sur la libéralisation du secteur coton ;
- 6) adoption par le Gouvernement d'un Plan d'Action global dans le cadre de la poursuite de la réforme du secteur coton.

L'évolution de quelques indicateurs dans le secteur rural est retracée comme suit.

Evolution des réalisations dans le secteur rural : campagnes 2001/2002 à 2003/2004

Rubriques	2001/2002	2002/2003	2003/2004(prévisions)
. Production totale de coton graine (en 1000 tonnes)	571	440	609
. Production totale de fibre (en 1000 tonnes)	240	181	257
. Evolution des prix aux producteurs	200	180	200
. Production totale de riz paddy (en 1000 tonnes)	940	693	967
dont à l'Office du Niger	379	406	?
Part de l'Office du Niger dans la production totale de riz paddy (en %)	40,3%	58,5%	?
. Nombre d'hectares réalisés	?	3.902	?
. Nombre d'hectares réhabilités	?	1.290	?
. Part du secteur primaire dans le PIB « plus comparable »	35,3%	33,8%	36,0

Sources : CPS/MET/DNSI/BCEAO/Office du Niger

Au total, il apparaît que d'importantes réformes mesures ont été effectuées ou sont en cours au niveau des trois axes (3) stratégiques du CSLP. En outre, des efforts financiers appréciables sont faits au niveau du Budget d'Etat afin d'améliorer les ratios de dépenses dans les secteurs prioritaires tels que l'Education, la Santé, le Développement rural, l'Equipement – Transport - Urbanisme, comme en témoigne le tableau suivant :

Evolution des ratios, par rapport aux dépenses courantes, des allocations budgétaires des secteurs prioritaires (en %)						
Désignations \	Années	2001*	2002*	2003	2004	Observations
Education nationale		27,02	29,96	30,28	31,48	
Santé		10,01	10,54	10,82	11,09	
Développement rural/Environnement		5,12	19,17	10,47	5,33	2004 : sans subvention CMDT
Equipement - Transport – Urbanisme		3,91	3,88	4,78	5,56	
Sous total		46,06	63,55	56,35	53,46	
Autres secteurs		53,94	36,45	43,65	46,54	
Total général		100,00	100,00	100,00	100,00	
Evolution des ratios, par rapport à l'ensemble du budget, des allocations budgétaires des secteurs prioritaires (en %)						
Désignations \	Années	2001*	2002*	2003	2004	Observations
Education nationale		10,95	11,56	13,96	15,06	
Santé		6,29	5,70	7,10	6,78	
Développement rural/Environnement		16,06	16,27	15,20	14,80	2004 : sans subvention CMDT
Equipement - Transport – Urbanisme		16,15	12,13	12,03	11,88	
Sous total		49,45	45,66	48,29	48,52	
Autres secteurs		50,55	54,34	51,71	51,48	
Total général		100,00	100,00	100,00	100,00	
Source : DNB : Budget d'Etat exercices 2001, 2002, 2003 et 2004.						
NB : les ratios des années 2001 et 2002 sont ceux des budgets rectifiés après Collectif.						

Il reste à espérer que ces efforts se traduisent dans un proche avenir par une amélioration nette des conditions d'accès dans ces secteurs et partant à un recul de la pauvreté sous toutes ses formes.

III.4 – La marche du Mali vers l’atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD/ODM)

A l’étape actuelle, le Mali n’a pas encore achevé l’élaboration de son premier rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui devrait donner de manière exhaustive les niveaux des indicateurs de suivi. Cependant, les évaluations premières donnent les indications suivantes :

- Au regard des énormes potentialités (notamment agricoles) du pays ainsi que du niveau soutenu de la croissance économique observée et projetée, le pays dispose d’atouts réels d’atteindre l’objectif global de réduction de la pauvreté et de la faim pourvu que la croissance soit plus redistributive qu’auparavant ;
- Les tendances actuelles des indicateurs sociaux sont mitigées. Les progrès dans certains secteurs de l’éducation (scolarisation primaire...) contrastent avec des reculs dans d’autres, il en est de même du domaine de la santé ; ce qui rend peu probable l’atteinte des objectifs globaux ;
- S’agissant du HIV/SIDA la probabilité est très forte pour le Mali d’atteindre l’objectif retenu.
- Pour ce qui est de l’égalité entre sexes, les tendances actuelles permettent d’affirmer que la probabilité est grande pour le Mali d’atteindre des objectifs globaux à l’horizon 2015, notamment pour ce qui est de la santé et de l’éducation.

Pour plus de détails voir annexes.

CHAPITRE IV : DIFFICULTES RENCONTREES, FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS

Le document final du CSLP, faut – il le rappeler, a été adopté par le Gouvernement malien le **29 mai 2002**. Il constitue le creuset des politiques et stratégies sectorielles qui, pour la plupart, étaient déjà mises en œuvre à cette date. Il est une évidence donc qu'il faut un certain temps pour que s'opère le recentrage graduel et progressif de l'ensemble des actions ainsi mises en œuvre vers l'objectif global d'une croissance accélérée et redistributive en vue de faire reculer la pauvreté au Mali.

Il est donc difficile de faire un jugement objectif sur un dispositif qui vient juste de démarrer. Il convient tout au plus d'évoquer les premières difficultés rencontrées, d'esquisser les faiblesses ou dysfonctionnements constatés et de faire quelques recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre du CSLP dans l'avenir.

IV.1 Les difficultés rencontrées, les faiblesses constatées

A – Au niveau du dispositif institutionnel de suivi – évaluation du CSLP :

Au terme de la première année de sa mise en œuvre, les différents acteurs du dispositif de suivi – évaluation du CSLP tardent à épouser véritablement et correctement le rôle qui leur a été assigné. Ainsi, il a été constaté que :

- La Cellule de Coordination a tendance à se substituer au Secrétariat Technique et aux Groupes Thématiques, à juste raison peut être, pour pallier à leur manque de dynamisme ;
- Le Secrétariat Technique n'a pas toujours l'initiative de la préparation et de l'organisation des réunions, séminaires/ateliers et autres rencontres techniques autour du CSLP et qui sont pourtant de sa compétence ;
- Les Groupes Thématiques ne fonctionnent pas à souhait à cause, entre autres, des problèmes liés à leur organisation (composition), à leur animation (par leur présidence et le Secrétariat Technique) et à la motivation de leurs membres ;
- L'observatoire de Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM) tarde être opérationnel en vue d'effectuer des analyses plus poussées des résultats bruts de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP), disponibles depuis septembre 2003.

B – Au niveau des méthodes, outils, instruments et indicateurs utilisés :

Les difficultés rencontrées et insuffisances constatées peuvent être résumées comme suit:

- L'absence d'une situation de référence ou de départ et des cibles bien définies au niveau des composantes (volets) du CSLP rend mal aisé un traitement équilibré et une analyse fine de l'ensemble des axes stratégiques en fonction de leurs objectifs et des actions prioritaires retenues et mises en œuvre en leur sein ;
- Le système national d'informations demeure encore insuffisant pour pouvoir appréhender de manière précise les indicateurs de résultats ou les performances (indicateurs de processus) compte tenu de l'absence, dans la plupart de nos administrations, d'une culture de **gestion axée sur les résultats**, comme en témoigne

le caractère « trop administratif » des quelques rapports de Groupes Thématiques actuellement disponibles ;

- L'approche basée sur le suivi de l'exécution du CSLP à travers les Budgets – programmes, utilisée dans la plupart des Groupes Thématiques, ne semble pas être très opérationnelle pour pouvoir bien apprécier les résultats intermédiaires (indicateurs de processus), à la place des activités de routine qui figurent dans la plupart desdits rapports. **D'ailleurs, on constate la faible articulation entre les Budgets-programmes des Départements ministériels avec les stratégies et objectifs du CSLP ;**
- La méthodologie d'élaboration des rapports des Groupes Thématiques mérite donc d'être revue à la lumière des exigences et des besoins liés à la double fonction assignée au dispositif de suivi – évaluation du CSLP à savoir : d'une part, **fournir à court terme les indicateurs de résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP dans les domaines prioritaires agissant sur la pauvreté et la croissance et leur impact dans le moyen terme**, d'autre part **fournir dans le plus long terme des éléments permettant d'apprécier l'efficacité et l'efficacités des politiques et stratégies sectorielles mises en œuvre en vue de faire reculer la pauvreté au Mali ;**
- La problématique de la fiabilité et de la cohérence des informations et données statistiques, selon les différentes sources, se pose toujours avec acuité ;
- Il est, en outre, peut être trop ambitieux de vouloir embrasser dans le cadre d'un rapport synthétique et analytique de suivi – exécution l'ensemble des aspects contenus dans le CSLP.

C – Au niveau de la mobilisation des financements en faveur du CSLP :

Une analyse comparative des dépenses de développement prévues dans le CSLP avec celles réalisées figurant dans le Tableau des Opérations de l'Etat (TOFE) actualisé sur la période 2002-2004 fait ressortir un écart cumulé important de ressources non mobilisées de l'ordre de 121,4 milliards de F CFA (soit environ **14%** des dépenses prévues), réparties entre ressources intérieures (36,1 milliards, soit environ 30%) et ressources extérieures (85,3 milliards, soit 70%).

L'importance de ce « gap » pose la problématique de la mobilisation des financements, surtout extérieurs, en vue de la réalisation des objectifs du CSLP, même si on observe une certaine amélioration, dans le temps, du taux de mobilisation des financements prévus.

Comparaison des dépenses de développement prévues dans le CSLP et réalisées dans le TOFE sur la période 2002-2004 (en milliards de F CFA)

Rubriques\Années	2002	2003	2004*	2002-2004
Prévisions CSLP	252,1	305,8	325,9	883,8
Réalisations TOFE actualisé	212,4	258,6	291,4	762,4
Ecart (TOFE-CSLP)	-39,7	-47,2	-34,5	-121,4
dont. sur ressources internes	-1,6	-22,3	-12,2	-36,1
. sur ressources externes	-38,1	24,9	22,3	-85,3
Taux de réalisation (en %)	84%	85%	89%	86%

Sources : CSLP et TOFE actualisé.

2004* : prévisions.

Toutefois, en ce qui concerne les dépenses sur ressources PPTTE prévues dans le CSLP et celles réalisées sur lesdites ressources dans le TOFE actualisé, on observe une tendance positive avec un « dépassement » cumulé de 7,2 milliards de F CFA par rapport aux prévisions sur la période 2002 – 2004 du CSLP.

Comparaison des dépenses sur ressources PPTTE prévues dans le CSLP et réalisées dans le TOFE sur la période 2002-2004 (en milliards de F CFA)

Rubriques\Années	2002	2003	2004*	2002-2004
Prévisions PPTTE CSLP	31,8	23,0	24,3	79,1
Réalisations PPTTE TOFE actualisé	27,5	29,2	29,6	86,3
Ecarts (TOFE-CSLP)	-4,3	+6,2	+5,3	+7,2
Taux de réalisation (en %)	86%	127%	122%	109%

Sources : CSLP et TOFE actualisé.

2004* : prévisions.

D'une manière générale, ces constats démontrent l'impérieuse nécessité de mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement en vue d'atteindre les objectifs du CSLP, notamment dans les secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, le développement rural et les infrastructures de base.

IV.2 – Les recommandations et perspectives

A – Au niveau de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles :

En vue d'assurer une meilleure mise en œuvre du CSLP et atteindre les objectifs en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, il convient d'opérer les correctifs et ajustements suivants :

- Procéder à un recentrage de toutes les politiques et stratégies sectorielles actuellement mises en oeuvre (ou envisagées) autour des axes stratégiques définis dans le CSLP en vue de mieux cibler les interventions sur les populations pauvres et les couches vulnérables ;
- Accélérer les transferts des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales et harmoniser les politiques sectorielles avec le processus de Décentralisation ;
- Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation par la relecture du Code des Collectivités Territoriales en vue d'assurer, entre autres, une meilleure coordination dans le domaine de la planification et de la gestion du développement au niveau régional et local ;
- Mener à terme et à bonne date toutes les réformes importantes (secteur coton, transports, télécommunications, finances publiques, administration) afin créer le cadre institutionnel et réglementaire propice au développement du secteur privé et attirer ainsi les investissements directs étrangers (IDE).

B – Au niveau du dispositif institutionnel de suivi – évaluation du CSLP :

Pour que le dispositif de suivi – évaluation fonctionne correctement et remplisse la double fonction, à lui assignée, les mesures ci – après s'imposent :

- Clarification et simplification du dispositif institutionnel de suivi – évaluation du CSLP, respect des rôles par les différents acteurs ;

- Meilleure animation des Groupes Thématiques (aux niveaux national et régional) par le Secrétariat Technique et la Cellule de Coordination du CSLP ;
- Opérationnalisation de l'ODHD et réalisation des analyses thématiques sur la pauvreté à partir des résultats définitifs de l'EMEP ;
- Prise en charge financière correcte des besoins en fonctionnement du dispositif de suivi – évaluation de manière à lui permettre de mieux planifier ses activités avec une certaine visibilité et **éviter le pilotage à vue, au gré de la disponibilité des financements**. Aussi, un chronogramme réaliste des activités indispensables à mener (réunions statutaires, séminaires/ateliers, rapports périodiques, enquêtes spécifiques, études/consultations, voyages d'études, etc) doit être établi par l'ensemble des intervenants sur la période triennale 2004-2006.

C – Au niveau des méthodes, outils, instruments et indicateurs utilisés :

A ce niveau, on peut proposer, entre autres, de :

- **Affiner et actualiser le Plan d'Action du CSLP** (priorisation des actions/projets/programmes retenus par composante, regroupement des composantes par axe stratégique, indication des sources de financement acquis ou à rechercher), l'intégrer et l'harmoniser avec le Programme Triennal et le Budget Spécial d'Investissement (PTI/BSI) et le Budget – programmes ;
- Réviser le nombre et la nature des indicateurs retenus par composante/domaine thématique, dans le sens de la réduction de leur nombre et de la recherche d'une plus grande pertinence ;
- Elaborer une situation de référence (année de départ) pour l'ensemble des indicateurs ainsi retenus dans le système de suivi – évaluation du CSLP et envisager des études ou enquêtes spécifiques pour ceux d'entre eux qui ne pourraient pas être produits à partir des statistiques courantes ;
- Faciliter la circulation des informations générées par la mise en œuvre du CSLP, grâce à des applications informatiques compatibles et la mise en réseau des principaux acteurs du dispositif de suivi - évaluation.

D – Au niveau de la mobilisation des financements en faveur du CSLP :

- Continuer la sensibilisation et les négociations avec les partenaires techniques et financiers afin de les amener à adhérer davantage aux priorités et axes stratégiques définis dans document du CSLP : **l'organisation de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali autour de la mise en œuvre du CSLP s'inscrit bien dans ce cadre** ;
- Intégrer, dans la politique budgétaire de l'Etat, la **Stratégie de Désendettement Durable du Mali**, élaborée en Août 2003 et axée principalement sur la mobilisation accrue de nouveaux financements sous forme de dons budgétaires ;
- Mettre en œuvre les conclusions pertinentes issues du **Processus de la Réforme du Système International d'Aide au Mali**, afin que l'Aide Publique au Développement puisse être un instrument efficace dans la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique.

CONCLUSION

En se dotant d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), le 29 Mai 2002, le Mali a confirmé, une fois de plus, sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes ses priorités de développement.

Le CSLP, étant le creuset de l'ensemble des politiques et programmes sectoriels centrés sur la réduction de la pauvreté, sa mise en œuvre effective a démarré avec l'élaboration et l'exécution du Budget d'Etat exercice 2003. Aussi, il ne s'agit pas, ici, de faire déjà «un bilan», mais plutôt de faire «le point» des actions majeures déjà entreprises ou envisagées dans le cadre des axes stratégiques du CSLP.

Au terme de cet exercice, on peut affirmer que le cadre macroéconomique du Mali se raffermi, en dépit d'un environnement peu favorable en 2002/2003, que les principaux indicateurs sont, dans leur ensemble, bien orientés, et que des réformes importantes sont amorcées.

Cependant, pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé au terme du CSLP en 2006 et réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM/OMD), **le Mali doit trouver des solutions idoines à certains problèmes récurrents et relever un certain nombre de défis pour l'avenir**. Parmi ceux – ci on peut citer notamment⁷ :

- L'amélioration progressive de la stratégie de réduction de la pauvreté définie dans le cadre du CSLP, l'approfondissement de l'analyse des politiques de lutte contre la pauvreté, **le recentrage des politiques et stratégies sectorielles autour des axes prioritaires du CSLP ainsi que la prise en compte du processus de Décentralisation** ;
- L'accélération de la croissance afin de réduire la pauvreté, tout en préservant la stabilité macroéconomique et **en rendant l'économie nationale moins vulnérable aux chocs exogènes** par la transformation des produits de base et la diversification des biens exportables, la poursuite de l'intégration sous régionale et régionale dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- La poursuite de l'assainissement des finances publiques et de la viabilité de la dette, à travers notamment l'augmentation de la pression fiscale, l'amélioration de la gestion des dépenses publiques ;
- **L'accélération du processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales** ainsi que le renforcement de la gestion budgétaire des Collectivités ;
- **La poursuite et l'approfondissement des réformes structurelles** visant à assurer la stabilité macroéconomique, à améliorer la compétitivité et à rendre l'économie nationale moins vulnérable aux chocs extérieurs et intérieurs, et à faire du secteur privé le moteur du développement économique ;
- Le renforcement des mécanismes de mise en œuvre et de suivi – évaluation du CSLP ;
- **L'amélioration de la coordination dans les domaines de la planification et de la gestion du développement, en général, et de l'aide extérieure, en particulier.**

⁷ Voir aides – mémoires des missions du FMI d'août et septembre 2003 (cf. Annexe 3 : Sources et références bibliographiques).

RECOMMANDATIONS

Il serait très difficile de faire une comparaison du taux de croissance entre les deux nomenclatures des comptes nationaux. Le premier étant basé sur le SCN 68 et le second sur les comptes harmonisés de l'UEMOA. *Les modifications apportées ont eu des répercussions sur le niveau du PIB, et celui des critères de convergence. Au Mali, les innovations se situent à trois niveaux :*

- *les loyers imputés ;*
- *la consommation de capital fixe des Administrations,*
- *l'imputation de la campagne agricole.*

Les recommandations et mesures proposées ici visent essentiellement à lever les contraintes/obstacles d'ordre structurel et conjoncturel qui pèsent sur le développement de l'économie nationale et qui entravent les actions de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de :

- poursuivre l'opérationnalisation du plan d'action du CSLP en orientant davantage les ressources financières disponibles vers les secteurs sociaux et en mobilisant des financements extérieurs complémentaires très concessionnels auprès de la communauté internationale ;
- assurer un suivi-évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté mises en œuvre à travers le CSLP ;
- réviser et actualiser les indicateurs du CSLP selon l'optique du PIB plus comparable de l'UEMOA ; initier une étude sur la nomenclature du PIB plus comparable de l'UEMOA et ses implications dans la production des statistiques économiques et financières ainsi que dans l'analyse et la prévision macroéconomique ;
- renforcer et accélérer le programme d'aménagements hydro agricoles ainsi que la mécanisation de l'agriculture afin de développer les cultures irriguées et de contre saison susceptibles de réduire la vulnérabilité du secteur primaire face aux aléas climatiques ;
- accélérer la réalisation des grands projets à haute intensité de main d'œuvre comme le projet sucrier de Markala, de logements sociaux, etc. ;
- prendre des mesures en faveur de la réduction du coût des facteurs (Eau, Electricité, Téléphone, Transport, etc.) afin d'attirer les investisseurs étrangers vers les secteurs tels que les textiles, l'agro-industrie, le ciment, le sucre... et d'encourager l'investissement privé national dans tous les domaines ;
- maintenir et renforcer l'image du pays en matière de bonne gouvernance, de démocratie et de transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- mettre l'accent sur la maîtrise des déficits qui ont un impact sur le niveau de l'endettement, en privilégiant l'efficacité dans l'utilisation des ressources ;
- moderniser l'administration fiscale par l'introduction de l'outil informatique et l'adaptation de la législation fiscale et diligenter l'application de tous les textes communautaires en matière de politiques monétaire et budgétaire ;
- maîtriser l'évolution des engagements financiers intérieurs et extérieurs ;
- renforcer les capacités techniques et humaines des services chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomique ;
- instituer un système de centralisation des statistiques économiques et financières par la mise en place du Comité de Prévision et de Modélisation.

ANNEXES

ANNEXE 1
CADRAGE DU CSLP/2002-2006
PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Principaux indicateurs économiques et financiers	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	Moyenne 2004-2006
<i>PIB nominal</i>	2 329,9	2 540,5	2 699,3	2 938,5	3 187,1	
<i>PIB à prix constant 1987</i>	1 152,1	1 221,9	1 279,9	1 358,5	1 437,4	
<i>Croissance en réelle (en volume)</i>	4,3	6,0	4,7	6,7	6,3	
<i>Prix déflateur</i>	1,0	2,9	1,5	2,0	2,1	
<i>Recettes et dons</i>	456,7	534,1	553,0	592,0	660,6	
<i>Recettes totales</i>	370,9	421,8	459,2	511,1	572,9	
<i>Recettes fiscales</i>	306,0	349,2	383,7	430,1	483,4	
<i>Dépenses totales et prêts nets</i>	540,6	551,4	661,4	723,7	793,5	
<i>Dépenses courantes</i>	308,7	316,3	366,7	402,7	443,0	
<i>Salaires</i>	93,5	106,2	122,0	135,3	146,7	
<i>Dépenses en capital</i>	203,1	201,5	259,0	284,4	312,9	
<i>Investissement sur ressources intérieures</i>	62,7	78,3	90,0	102,5	117,2	
<i>Déficit base engagement dons exclus</i>	-169,7	-129,6	-202,3	-212,6	-220,6	
<i>Déficit base engagement dons exclus/PIB</i>	-7,3%	-5,1%	-7,5%	-7,2%	-6,9%	
<i>Solde budgétaire de base</i>	-29,4	-6,3	-33,3	-30,7	-24,9	
<i>Position Nette du Gouvernement (PNG)</i>	-8,8	-48,6	3,7	-17,2	-12,1	
<i>Encours de la dette</i>	1 746,1	1 765,9	1 666,0	1 737,6	1 763,6	
<i>Importations totales</i>	492,8	503,8	536,6	583,9	639,2	
<i>Exportations totales</i>	624,6	561,8	622,8	670,9	733,1	
<i>Solde commercial</i>	131,8	58,0	86,2	87,0	93,9	
<i>Solde des transactions courantes</i>	-100,0	-165,9	-149,6	-178,1	-193,8	
<i>Solde global de financement</i>	-85,2	6,5	60,2	60,6	74,3	
CRITÈRES DE CONVERGENCE						
<i>Critères de 1er rang</i>						
<i>Solde budgétaire de base/PIB (norme >=-3%)</i>	-1,3	-1,1	-1,2	-1,0	-0,8	-1,0

Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	5	-1,3	2			2,0
Encours de la dette sur PIB (norme<=70%)	76,0	70,8	62,3	59,3	55,1	58,9
Variation arriérés intérieurs (norme <=0)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Variation arriérés extérieurs (norme <=0)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Critères de 2nd rang						
Masse salariale/recettes fiscales (norme<=35%)	29%	29%	29%	29%	28%	28%
Investissement sur ressources int./recettes fiscales(norme>=20%)	20%	27%	23%	24%	24%	24%
Déficit extérieur courant hors dons/PIB (norme <=5%)	-4,4	-6,7	-5,6	-6,1	-6,1	-5,9
Taux de pression fiscale (norme>=17%)	13,3	13,6	14,3	14,7	15,1	14,7

PRINCIPALES PRODUCTIONS	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	Moyenne 2004-2006
Volume (en tonnes)						
Total cultures vivrières, dont:	2 333 367	3 107 086	2 951 675	3 108 485	3 273 690	3 111 283,3
Mil	715 631	1 010 665	889 385	933 854	980 547	934 595,5
Sorgho	577 579	687 315	604 837	635 079	666 833	635 582,8
Riz	639 401	870 465	922 693	978 054	1 036 737	979 161,4
Mais	334 539	468 516	468 516	491 942	516 539	492 332,7
Coton	419 421	608 717	600 012	624 013	648 973	624 332,8
Or	66,1	54,1	53,6	57,4	69,3	60,1
Valeur (en millions F.CFA)						
Total cultures vivrières, dont:	336 729	462 497	474 022	514 069	579 121	522 403,8
Mil	79 674	115 334	109 613	117 971	133 779	120 454,5
Sorgho	55 592	67 808	64 445	69 359	78 653	70 818,6
Riz	77 314	107 885	123 507	134 190	153 621	137 105,9
Mais	26 010	37 338	40 325	43 400	49 215	44 313,2
Coton	248 541	239 800	315 004	380 433	406 143	367 193,4
Or	340 793	376 656	414 458	509 259	413 268	445 661,7
Part des différents secteurs dans le PIB	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	Moyenne 2004-2006
Secteur primaire	740,3	924,9	951,7	1 035,0	1 116,9	1 034,5
Secteur secondaire	564,8	516,6	585,5	711,3	798,4	698,4
Secteur tertiaire	992,3	1 052,9	1 137,6	1 185,2	1 283,5	1 202,1

PIB	2 297	2 494	2 675	2 932	3 199	2 935,0
En Pourcentage du PIB						
Secteur primaire	32,2%	37,1%	35,6%	35,3%	34,9%	35,3%
Secteur secondaire	24,6%	20,7%	21,9%	24,3%	25,0%	23,7%
Secteur tertiaire	43,2%	42,2%	42,5%	40,4%	40,1%	41,0%
FORM. BRUTE DE CAPITAL	431,5	630,9	555,2	648,6	706,7	636,8
FBCF	439,5	446,0	457,5	472,4	481,0	470,3
Privée	267,0	269,2	276,3	286,6	290,5	284,5
Publique	172,5	176,8	181,2	185,8	190,4	185,8
VARIATION DE STOCKS	-8,0	185,0	97,7	176,2	225,8	166,5
Taux d'investissements	18,8%	25,3%	20,8%	22,1%	22,1%	21,6%

ANNEXE 2
CADRAGE DE BASE DU CSLP/2002-2006
Principaux indicateurs économiques et financiers

CROISSANCE	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2002/2006
PIB à prix constants	1,5%	9,3%	7,4%	5,9%	5,6%	5,3%	6,7%
dont Primaire	-13,4%	19,5%	3,7%	4,4%	4,4%	4,6%	7,3%
% PIB	37,9%	41,5%	40,0%	39,5%	39,0%	38,8%	39,8%
Contribution	-6,0%	7,4%	1,5%	1,8%	1,8%	1,8%	2,8%
Secondaire	31,0%	-2,6%	17,9%	6,3%	4,8%	4,4%	6,2%
% PIB	23,7%	21,1%	23,2%	23,3%	23,1%	22,9%	22,7%
Contribution	5,7%	-0,6%	3,8%	1,5%	1,1%	1,0%	1,4%
Tertiaire	1,2%	5,9%	4,5%	6,6%	6,7%	5,8%	5,9%
% PIB	31,8%	30,8%	30,0%	30,2%	30,5%	30,7%	30,4%
Contribution	0,4%	1,9%	1,4%	2,0%	2,0%	1,8%	1,8%
Contribution DTI	1,4%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Vérification	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Déflateur du PIB	7,8%	3,2%	-2,7%	2,2%	0,8%	0,6%	0,8%
Croissance Importations (volume)	13,3%	11,4%	9,1%	7,3%	6,9%	6,6%	8,3%
Croissance Exportations (volume)	19,1%	9,4%	16,4%	6,1%	3,6%	2,7%	7,7%
Taux d'investissement global	21,1%	20,7%	23,4%	23,0%	23,3%	23,1%	22,7%
Taux d'investissement public	7,0%	7,6%	8,3%	8,1%	8,2%	8,8%	8,2%
Taux d'épargne intérieure	16,6%	16,2%	19,0%	18,4%	17,6%	15,8%	17,4%
Finances publiques (% du PIB)							
Recettes totales	16,6%	18,1%	18,0%	18,3%	18,8%	19,8%	18,6%
Recettes fiscales	14,6%	15,5%	15,6%	16,1%	16,7%	17,8%	16,4%
Dépenses totales et prêts nets	27,6%	28,4%	27,8%	27,2%	27,2%	28,1%	27,7%
Financement intérieur des investissements	3,2%	3,5%	4,5%	4,7%	5,3%	6,7%	4,9%
Dépenses courantes	12,6%	13,4%	12,2%	12,0%	11,9%	11,9%	12,3%
Masse salariale	4,2%	4,2%	4,2%	4,1%	4,1%	4,1%	4,1%
Dépenses de développement	13,2%	12,3%	13,5%	13,2%	13,3%	14,4%	13,3%
Déficit courant (dons inclus)	7,7%	7,0%	6,8%	7,3%	7,9%	6,0%	7,0%
Déficit primaire	-5,1%	-5,7%	-5,6%	-4,9%	-4,5%	-4,7%	-5,1%
Solde de base	-2,0%	-1,9%	-1,3%	-0,9%	-0,7%	-0,9%	-1,1%
Solde de base hors PPTTE	-1,2%	-0,5%	-0,4%	0,1%	0,3%	-0,2%	-0,1%
Déficit budgétaire (base engagement)	-5,8%	-6,6%	-6,4%	-5,7%	-5,3%	-5,3%	-5,9%
Déficit (base eng, hors dons)	-11,0%	-10,3%	-9,8%	-8,9%	-8,3%	-8,5%	-9,2%
Déficit budgétaire (base caisse)	-5,8%	-6,6%	-6,4%	-5,7%	-5,3%	-5,3%	-5,9%
Taux de FBCF							
FBCF totale	17,7%	17,6%	18,3%	18,3%	18,7%	19,6%	18,5%
FBCF publique	6,8%	7,3%	7,9%	7,7%	7,6%	8,1%	7,7%
FBCF privée	10,9%	10,4%	10,4%	10,6%	11,1%	11,6%	10,8%
Part des dépenses courantes/dépenses Totales	45,7%	47,1%	44,0%	44,1%	43,8%	42,2%	44,2%
Part des dépenses de développement/dépenses totales	44,3%	41,7%	46,9%	47,0%	47,6%	49,9%	46,6%
Masse salariale	29,1%	27,0%	26,6%	25,3%	24,7%	23,3%	25,4%
Financement intérieur investissements	22,0%	22,3%	28,7%	29,5%	31,7%	37,5%	29,9%
Service de la dette directe	22,69%	24,77%	22,72%	21,55%	19,94%	17,82%	21,4%
- Intérêt	5,2%	6,3%	5,2%	4,9%	4,5%	3,5%	4,9%
- Amortissement	12,9%	12,9%	12,4%	11,9%	11,8%	11,9%	12,2%
- Rachat FMI	4,6%	5,6%	5,2%	4,8%	3,6%	2,4%	4,3%
Allègement de la dette	0,0%	0,0%	1,1%	8,2%	8,8%	4,6%	4,5%
Déficit base caisse	-39,8%	-42,7%	-41,1%	-35,2%	-31,6%	-29,9%	-36,1%

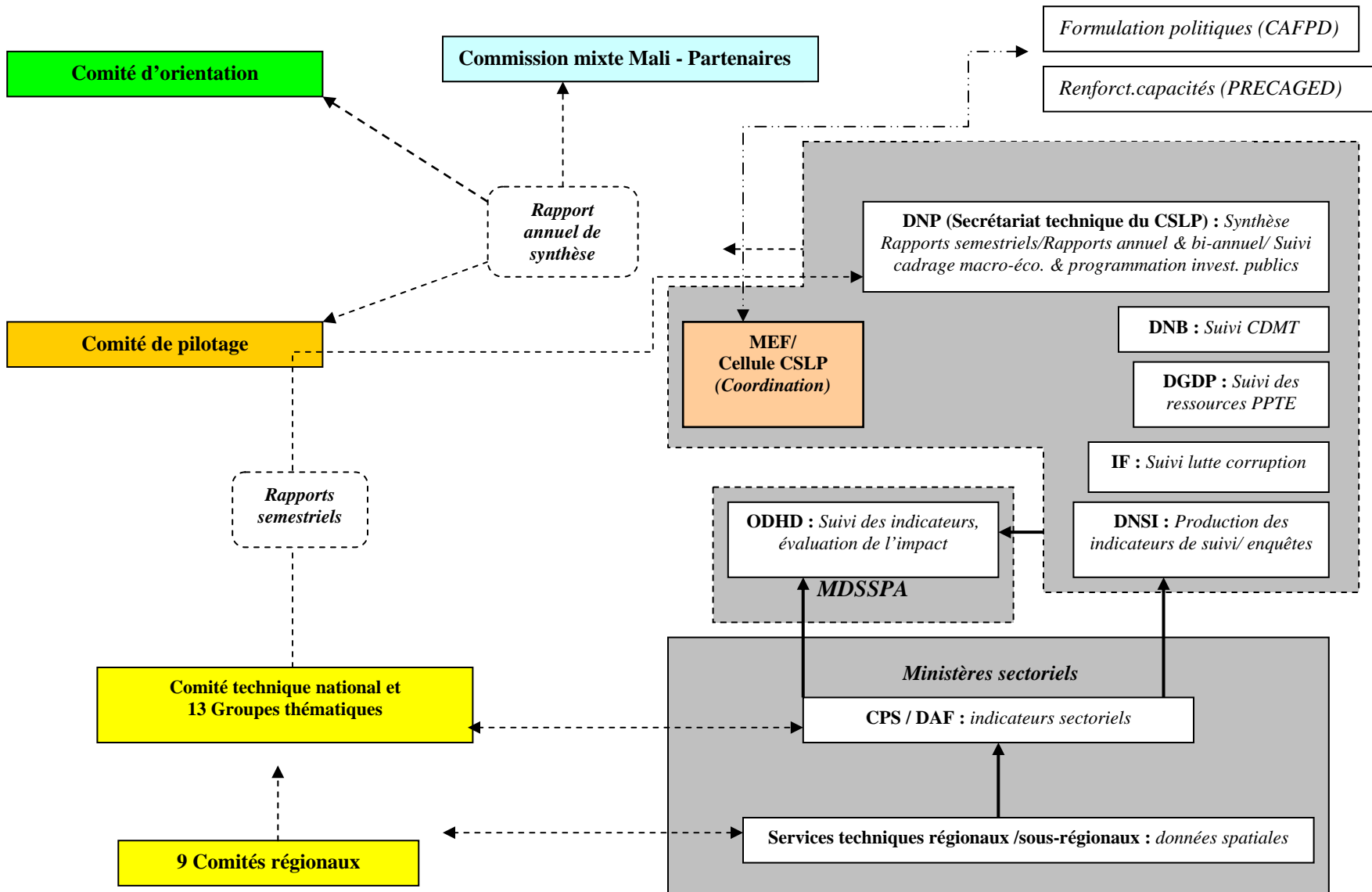
CROISSANCE	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2002/2006
Balance des paiements (% du PIB)							
Balance commerciale	-0,1%	1,4%	5,4%	4,8%	3,7%	2,0%	3,5%
Balance des services (nets)	-11,0%	-9,7%	-9,8%	-9,7%	-9,6%	-9,5%	-9,7%
Balance des revenus	-5,1%	-4,2%	-4,8%	-4,7%	-4,4%	-3,9%	-4,4%
- dont intérêts	-0,7%	-0,9%	-0,8%	-0,8%	-0,7%	-0,6%	-0,8%
Transferts publics	7,2%	5,7%	4,9%	4,6%	4,3%	4,1%	4,7%
Transferts privés	2,0%	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%	1,8%	1,7%
Balance courante	-11,9%	-10,3%	-7,1%	-7,4%	-8,2%	-9,3%	-8,5%
Balance courante (hors transferts publics)	-14,2%	-10,9%	-7,6%	-7,9%	-8,6%	-9,7%	-8,9%
En pourcentage du PIB							
Secteur primaire	37,9%	41,5%	40,0%	39,5%	39,0%	38,8%	39,8%
Secteur secondaire	23,7%	21,1%	23,2%	23,3%	23,1%	22,9%	22,7%
Secteur tertiaire	31,8%	30,8%	30,0%	30,2%	30,5%	30,7%	30,4%
Droit et Taxes importation	6,6%	6,6%	6,8%	7,0%	7,3%	7,7%	7,1%
Vérification	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Importations	32,6%	33,3%	33,8%	34,3%	34,7%	35,1%	34,2%
Exportations	34,0%	34,1%	37,0%	37,0%	36,3%	35,4%	36,0%

SOURCE : CSLP

DONNEES DU SECTEUR REEL (volumes)

Volumes de production (en milliers de tonnes)	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mil	722,0	776,4	815,3	856,0	898,8	943,8
Sorgho	533,0	625,4	656,6	689,5	724,0	760,1
Maïs	205,0	402,3	422,4	443,5	465,7	489,0
Riz	670,0	756,0	809,0	865,6	926,2	991,0
Coton	250,1	575,0	575,0	600,0	625,0	650,0
Arachide	166,0	174,6	192,0	201,0	210,0	220,0
Or (en tonnes)	53,6	48,6	64,1	68,2	69,4	69,4

Annexe 3 : Schéma simplifié du dispositif de suivi - évaluation du CSLP



Annexe 4 :
Composition des groupes thématiques de mise en œuvre et de suivi – évaluation du CSLP⁸

N°	Groupes thématiques de travail	Services et structures membres	Domaines et aspects couverts par les groupes thématiques
1	Cadrage macroéconomique et croissance		<ul style="list-style-type: none"> - Perspectives d'évolution de l'environnement international, régional et sous régional ; - Cadrage macroéconomique à moyen terme ; - Situation économique et sociale récente ; - Sources de croissance (secteur privé et IDE).
2	Gouvernance, Institutions, Participation		<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation/déconcentration de l'Administration ; - Performance de l'Administration publique ; - Justice ; - Gestion des dépenses publiques ; - Corruption ; - Planification et gestion du développement ; - Coordination de l'aide extérieure et mobilisation des ressources ; - Société civile.
3	Santé et population		<ul style="list-style-type: none"> - Santé dans le contexte de la décentralisation ; - Population et ressources humaines ; - Suivi des OMD.
4	Education et alphabétisation		<ul style="list-style-type: none"> - Education et alphabétisation dans le contexte de la décentralisation ; - Suivi des OMD.
5	Pauvreté et genre		<ul style="list-style-type: none"> - Femme et pauvreté ; - Protection de l'enfant et de la famille ; - Equité ; - Egalité des sexes et émancipation des femmes.
6	Travail décent		<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social ; - Emploi ; - Droits fondamentaux de l'homme au travail ; - Formation professionnelle.
7	Analyse/suivi de la pauvreté, protection sociale et solidarité		<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de la pauvreté (profil, niveau et carte de la pauvreté) ; - Suivi des OMD ; - Protection sociale et solidarité.
8	Culture, Religions et Paix		<ul style="list-style-type: none"> - Culture ; - Religion ; - Paix et sécurité.
9	Environnement et cadre de vie		<ul style="list-style-type: none"> - Environnement et ressources naturelles ; - Cadre de vie : hygiène et assainissement ; - Développement urbain et habitat ; - Pollutions et nuisances.
10	Développement rural		<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements hydro agricoles et maîtrise de l'eau ; - Elevage ; - Pêche ; - Sécurité alimentaire ; - Filières agricoles ; - Croissance et compétitivité du secteur rural.
11	Industrie, Artisanat, Commerce et Compétitivité		<ul style="list-style-type: none"> - Industrie ; - Artisanat/tourisme ; - Commerce ; - Activités génératrices de revenus (AGR) ; - Secteur privé.

⁸ Il s'agit de la nouvelle composition des groupes thématiques de travail qui passent de **11** durant la phase de préparation du CSLP à **13** au cours de sa mise en œuvre.

Rapport de la première année de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

12	Désenclavement intérieur et extérieur		<ul style="list-style-type: none">- Infrastructures de transport (routières, fluviales, ferroviaires, aéronautiques, maritimes) ;- Infrastructures de communication (postes et télécommunications).
13	Mines, Energie et Eau		<ul style="list-style-type: none">- Secteur minier / artisanat minier ;- Secteur énergétique / électrification rurale ;- Secteur eau / eau potable / gestion intégrée des ressources en eau.

Annexe 5 :
Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques du Mali,
Selon le PIB « plus comparable » de 1996 à 2003

INDICATEURS/ANNEES	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTTE sur PIB nominal (en %)	3,9	0,9	1,1	0,1	-0,8	-1,4	-1,3	-0,5
Solde budgétaire de base hors PPTTE sur PIB nominal (en %)		0,9	1,1	0,1	-0,8	-0,6	0,0	0,9
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)	2,8	0,9	4,1	-1,1	-0,7	5,2	5,0	1,5
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	105,6	107,2	100,7	91,8	92,4	84,3	74,0	70,0
Variation des arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	-18,0	-7,0	-10,0	2,4	1,6	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement intérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés de paiement		-7,0	-10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés de paiement intérieurs		-7,0	-10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés de paiement extérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (en mds FCFA)	-18,0	-7,0	-10,0	2,4	1,6	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (en mds FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Salaires et traitements en % des recettes fiscales	28,9	28,9	27,4	27,8	31,3	29,1	27,7	28,4
Dépenses en capital sur financement interne en % recettes fiscales	14,1	16,3	20,2	22,2	25,7	22,0	22,3	23,5
Recettes Fiscales sur PIB en %	12,3	12,5	12,8	13,1	12,4	12,8	13,7	14,2
Balance courante hors dons en % PIB	-9,4	-8,6	-8,7	-10,0	-12,0	-12,5	-5,5	-9,0
AUTRES INDICATEURS BUDGETAIRES								
Solde global hors dons sur PIB en %	-7,6	-7,2	-7,5	-8,0	-9,0	-9,6	-7,2	-8,2
Solde global sur PIB en %	-0,8	-1,9	-2,2	-3,4	-3,7	-5,1	-3,6	-4,9
Solde global base caisse sur PIB en %	-2,0	-1,9	-2,2	-3,4	-3,7	-5,1	-3,6	-4,9
Solde primaire de base en % des recettes fiscales	40,1	25,7	24,3	17,5	10,9	10,3	15,9	23,9
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1424,0	1574,4	1723,4	1802,8	1883,1	2203,8	2362,7	2495,9
PIB en volume (prix constant 85)	852,0	894,6	966,9	1022,0	988,5	1106,8	1149,8	1183,5
Taux de croissance du PIB en volume	6,6	4,9	8,1	5,7	-3,3	12,0	3,9	3,3
SITUATION MONETAIRE								
Avoirs extérieurs nets	190,5	183,4	150,1	113,3	167,7	198,1	286,0	311,7
- Banque centrale	131,9	129,8	107,3	94,5	125,0	115,4	239,3	
- Banques	58,6	53,6	42,8	18,8	42,7	82,7	46,7	
Crédit intérieur	137,6	178,0	228,8	269,8	247,0	329,4	384,4	405,1
- Position Nette du Gouvernement	-35,6	-22,4	-26,1	-21,8	-37,5	-14,0	-27,8	-13,3
- Crédits à l'économie	173,2	200,4	254,9	291,6	284,5	343,4	412,2	418,4
Masse monétaire	317,8	345,3	360,2	365,0	408,5	487,2	623,1	642,0
COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS								
Importations FOB	282,1	318,5	329,3	372,8	421,5	538,6	498,0	529,1
Exportations FOB	221,4	327,7	328,1	351,6	388,1	531,6	638,7	534,7
Bal. commerciale FOB-FOB	-60,7	9,2	-1,2	-21,2	-33,4	-7,0	140,7	5,6
Balance des services	-149,1	-156,9	-159,2	-161,3	-167,9	-198,1	-167,2	-161,5
Balance courante	-133,4	-104,2	-122,8	-155,7	-181,2	-227,3	-92,1	-201,1
Balance courante hors dons	-185,7	-135,3	-150,4	-179,8	-226,9	-275,7	-128,9	-224,6
Balance globale	64,8	-12,1	-6,5	-32,8	70,9	28,0	86,9	25,7
Taux de couverture en%	78,5	102,9	99,6	94,3	92,1	98,7	128,3	101,1
Balance courante en % PIB	-9,4	-6,6	-7,1	-8,6	-9,6	-10,3	-3,9	-8,1
DETTE EXTERIEURE								
Encours de la dette extérieure	1498,4	1614,8	1684,3	1618,0	1701,6	1767,0	1640,5	1673,8
Service de la dette extérieure	74,8	52,2	36,8	44,0	47,5	50,2	61,5	63,9
Encours de la dette extérieure en % du PIB	105,2	102,6	97,7	89,7	90,4	80,2	69,4	67,1
Service de la dette extérieure en % des Exportations totales (1)	28,2	14,4	10,1	11,7	11,0	8,7	9,3	11,1
Service de la dette ext. en % des Recettes totales hors dons	34,4	22,1	14,4	16,1	17,6	15,7	16,2	14,6

Sources : DNP/DNS/CNPE

2003* = estimations.

Annexe 6 :
Evolution du Produit Intérieur Brut (PIB) « plus comparable » de 2000 à 2003

ORIGINES ET EMPLOIS DU PIB (en milliards de F CFA courants)	2000	2001	2002	2003*
PIB à prix courants				
ORIGINE DU PIB				
PRIMAIRE	637,8	778,0	798,2	898,3
<i>en % du PIB</i>	33,9%	35,3%	33,8%	36,0%
AGRICULTURE	341,1	465,3	465,8	530,4
<i>en % du PIB</i>	18,1%	21,1%	19,7%	21,3%
ELEVAGE	185,4	195,4	203,2	224,4
<i>en % du PIB</i>	9,8%	8,9%	8,6%	9,0%
PECHE, FORET	111,2	117,2	129,2	143,5
<i>en % du PIB</i>	5,9%	5,3%	5,5%	5,7%
SECONDAIRE	360,2	470,5	568,7	539,4
<i>en % du PIB</i>	19,1%	21,3%	24,1%	21,6%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	113,3	206,4	251,3	218,6
<i>en % du PIB</i>	6,0%	9,4%	10,6%	8,8%
INDUS . MANUFACTURIERES	121,5	123,1	162,2	158,4
<i>en % du PIB</i>	6,5%	5,6%	6,9%	6,3%
ENERGIE	26,2	30,2	36,6	41,9
<i>en % du PIB</i>	1,4%	1,4%	1,5%	1,7%
BTP	99,2	110,8	118,6	120,5
<i>en % du PIB</i>	5,3%	5,0%	5,0%	4,8%
TERTIAIRE	885,2	955,3	992,5	1 051,3
<i>en % du PIB</i>	47,0%	43,3%	42,0%	42,1%
TRANSPORTS & TELECOM	81,4	92,4	97,1	112,0
<i>en % du PIB</i>	4,3%	4,2%	4,1%	4,5%
COMMERCE	299,6	301,6	280,6	292,6
<i>en % du PIB</i>	15,9%	13,7%	11,9%	11,7%
BANQUES ET ASSURANCES	15,3	16,2	17,1	18,2
<i>en % du PIB</i>	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
AUTRES SERVICES	141,5	148,6	156,8	162,1
<i>en % du PIB</i>	7,5%	6,7%	6,6%	6,5%
SERVICES NON MARCHANDS	211,6	232,9	250,0	262,1
PISB	-10,3	-10,9	-11,6	-12,4
DTI et TVA intérieure	146,0	174,5	202,5	216,7
PIB au prix du marché	1 883,1	2 203,8	2 362,7	2 495,9
dont informel	1 124,4	1 298,6	1 322,3	1 452,9
EMPLOIS DU PIB				
CONSOMMATION FINALE	1 697,9	1 843,1	1 920,1	2 081,9
<i>en % du PIB</i>	90,2%	83,6%	81,3%	83,4%
MENAGES	1 387,1	1 496,3	1 551,2	1 695,5
<i>en % du PIB</i>	73,7%	67,9%	65,7%	67,9%
ADMINISTRATIONS	310,8	346,8	369,0	386,4
<i>en % du PIB</i>	16,5%	15,7%	15,6%	15,5%
FORM. BRUTE DE CAPITAL	373,7	539,0	486,7	548,5
<i>en % du PIB</i>	19,8%	24,5%	20,6%	22,0%
FBCF	356,4	419,8	438,3	451,6
PRIVEE	232,8	251,5	265,8	274,8
<i>en % du PIB</i>	12,4%	11,4%	11,3%	11,0%
PUBLIQUE	123,6	168,3	172,5	176,8
<i>en % du PIB</i>	6,6%	7,6%	7,3%	7,1%
VARIATION DE STOCKS	17,3	119,2	48,4	97,0
EXPORTATIONS	430,6	578,5	660,3	575,9
<i>en % du PIB</i>	22,9%	26,3%	27,9%	23,1%
IMPORTATIONS	619,0	756,8	707,8	717,4
<i>en % du PIB</i>	32,9%	34,3%	30,0%	28,7%
AGREGATS	2000	2001	2002	2003
PIB à prix courants 87(Mds FCFA)	1 883	2 204	2 359	2 489
Taux de croissance réelle	-3,3%	12,0%	3,9%	3,3%
Déflateur du PIB	191	199	205	210
Population (en millions)	10,0	10,2	10,5	10,7
PIB par tête (1000 FCFA / hab)	188	215	226	233
Solde commercial / PIB (%)	0%	-2%	2%	-1%

Sources : DNSI/DNP

2003* : prévisions

Annexe 7 :

Dispositif de suivi – évaluation du CSLP adopté par le Gouvernement en mars 2003

a) - Rôles des principales structures techniques impliquées dans le suivi du CSLP :

Structures	Rôles
Cellule CSLP	<ul style="list-style-type: none"> • veiller à la coordination de toutes les activités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du CSLP ; • veiller au renforcement des principales structures de l'administration, de la société civile et du secteur privé pour mener à bien le processus d'exécution, de suivi et d'évaluation du CSLP.
DNP	<ul style="list-style-type: none"> • suivre l'exécution du plan d'actions à travers l'exécution des projets et programmes retenus dans le cadre de la réduction de la pauvreté ; • suivre l'évolution du cadrage macro-économique et l'actualiser ; • veiller à la cohérence entre les stratégies et interventions des partenaires et celles du CSLP ; • produire et publier un rapport de suivi annuel avec bilan et recommandations pour faire évoluer le CSLP en cas de besoin ; • produire un rapport d'évaluation biannuel dans un cadre de planification et de programmation triennale glissante ; • contribuer au développement d'une capacité d'évaluation comme outil d'aide à la décision et instrument d'amélioration de l'efficacité du secteur public.
DNSI	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer que le système d'information permette un guidage fin et régulier de la mise en œuvre du CSLP ; • produire des données relatives au suivi des indicateurs de performance du CSLP ; • exécuter les enquêtes légères ou de collecte de données passives nécessaires au suivi – évaluation du CSLP.
DNB	<ul style="list-style-type: none"> • suivre l'exécution du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et du budget – programmes.
DGDP	<ul style="list-style-type: none"> • suivre l'évolution des ressources issues de l'Initiative PPTTE ; • mobiliser des financements concessionnels pour la mise en œuvre du Plan d'Action du CSLP ; • assurer la gestion de la dette intérieure et extérieure.
IF / MEF	<ul style="list-style-type: none"> • suivre les aspects liés à la « lutte contre la corruption et la délinquance financière ».
DCI	<ul style="list-style-type: none"> • appuyer les différentes structures dans la recherche et la mobilisation des financements extérieurs auprès des partenaires au développement.
CPS des ministères sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> • assurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi – évaluation des projets et programmes initiés au niveau de leurs départements sectoriels respectifs.
ODHD	<ul style="list-style-type: none"> • coordonner le volet suivi - évaluation du CSLP et assurer le suivi des indicateurs de performance ainsi que l'analyse des indicateurs d'impact de la lutte contre la pauvreté ; • produire et diffuser les rapports sur le Développement Humain Durable (DHD), à partir des données produites par le système statistique national et d'autres sources d'informations.

Annexe 8 :

Evolution des principaux indicateurs de suivi – évaluation par axes stratégiques et par composantes du CSLP

N°	Indicateurs	Nature des indicateurs retenus (A = activités ; R = résultats ; I = Impact)	Base de référence		Cible	Réalisé	Cibles			
			Année	Niveau	2002	2002	2003	2004	2005	2006
Axe 1 : Développement institutionnel et amélioration de la gouvernance et de la participation										
Composante mise en œuvre du processus de décentralisation										
Composante justice et lutte contre la corruption										
Axe 2 : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base										
Composante Santé et population										
	. Part du budget de la santé/charges récurrentes du Budget d'Etat	(A)	2001	10,0%	10,7%	10,5%	10,8%	11,1%		12,0%
	. Nombre de CSCOM fonctionnels	(R)	2001	533	560	605	655			620
	. % populations ayant accès structures sanitaire dans 1 rayon 5 km	(R)	2001	41,0%	45,0%	44,0%	47,0%			50,0%
	. Taux de mortalité maternelle (1/100.000)	(I)	2001	582	/					500
	. Taux de mortalité infantile (1/100.000)	(I)	2001	113,4	/					100
Composante Education et alphabétisation										
	. Part budget éducation/charges récurrentes Budget d'Etat	(A)	2001	27,0%	29,9%	30,5%	30,3%	31,5%		32,7%
	. nombre d'enseignants recrutés	(A)	2001	701	2 450	1 854	2 450	2 450	2 450	2 450
	. nombre de salles de classe construites	(A)	2001		1 500	2 467	1 500	1 500	1 500	1 500
	. ratio élèves/maître au 1 ^{er} Cycle	(R)	2001	74,0	70,0	61,1				54,0
	. TBS au 1 ^{er} Cycle	(R)	2001	62,5%	64,0%	64,3%	68,0%	72,0%	76,0%	83,0%
	. TBS filles au 1er Cycle	(R)	2001	49,0%	52,0%	53,7%				64,0%
	. taux d'alphabétisation d'ensemble	(I)	2001	43,0%	45,0%	35,0%				56,0%
	. taux d'alphabétisation des femmes	(I)	2001	38,4%						40,0%
Axe 3 : Développement des infrastructures de base et appui aux secteurs productifs										
Composante infrastructures de base										
	. Nombre de km de routes entretenus couramment	(A)			/	8.500				
	. Nombre de km de routes bitumées	(A)			/	136	183			
	. Densité des routes (nombre de km/100km ²)	(R)			/	0,01	0,01			
	. Part des frais de transport dans le coût de la marchandise	(I)			/	55%	55%			
	. Total du parc téléphonique du Mali	(A)			100.000	106.603	300.000			
	. Densité téléphonique totale (1 ligne pour 100 habitants)	(R)			1	1,02	2,22			
	. Densité téléphonique totale en zone rurale (1 ligne pour 100 hbts)	(R)			/	0,07	0,07			
	. Densité téléphonique totale en zone urbaine (1 ligne / 100 hbts)	(R)			/	3,20	7,05			
	. Tarifs des communications (taxe de base en F CFA HT)	(I)				85	85	75		
Composante appui aux secteurs productifs										
	. Part du secteur développement rural dans le Budget d'Etat	(A)								
	. Production totale de coton graine (en 1000 tonnes)	(R)	2001	571	/	440	609			
	. Production totale de coton fibre (en 1000 tonnes)	(R)	2001	240	/	181	257			
	. Evolution des prix aux producteurs cotonniers (en F CFA/kg)	(I)	2001	200	/	180	200			
	. Production totale de riz paddy (en 1000 tonnes)	(R)	2001	940	/	693	967			
	. Part du secteur primaire dans le PIB « plus comparable »	(I)	2001	35,3%	/	33,8%	36,0			

Sources : Rapports validés des Groupes Thématiques de travail du CSLP / Budget-programmes/DNSI/DNP/DNB/BCEAO.

Annexe 9 : Niveaux des indicateurs OMD Mali

Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM)			Niveau de l'indicateur									Projection CSLP	Les ODM seront-ils atteints?	
OBJECTIFS ET CIBLES		INDICATEURS ODM MALI	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2006		
		Intitulé												
Objectif 1. Elimination de l'extrême pauvreté et de la faim														Probabilité moyenne, malgré les performances macro et les potentialités énormes, notamment agricoles
Cible 1	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de la pauvreté	Seuil de pauvreté en FCFA	77204		102971		103130	97843		170000				
		Incidence de la pauvreté	68,8		71,6		69	64,2		68		47,5		
Cible 2	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (Poids/âge)			40					33,2				
		Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une malnutrition chronique (Taille/Âge) ou encore retard de croissance			30,1					38,2				

Rapport de la première année de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Cible 5	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (Infanto-juvénile)	247,3	247,3	247,3	229,1	229,1	229,1	229,1	229,1	229,1			
		Taux de mortalité infantile (moins de 1 an)	139	139	139	113,4	113,4	113,4	113,4	113,4	113,4	113,4		
		Taux de couverture vaccinale DTCP3 chez les enfants de moins de 1 an	38,93	49,03	53,33	52,42	53,37	47,02	52	61	74	80		
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle													Faible Probabilité d'atteinte, vu tendance	
Cible 6	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle pour 100000 naissances vivantes	577	577	577	582	582	582	582	582	582			
		Taux de consultations prénatales	46,9	46,9	42	56,8	41	47	45	52	54			
		% de la population ayant accès aux structures de santé dans un rayon de moins 5 Km	7,25	13,1	17,5	24 sans les régions du Nord	29 sans les régions du Nord	33	36	41	44			
Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies													Forte probabilité d'atteinte de l'ODM	
Cible 7	D'ici à 2015, soit stoppé la propagation du VIH/Sida et commencer à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 20 à 24 ans								1,6				
		Taux d'utilisation de la contraception (méthode moderne + traditionnelle)			18,4					23,1				
		Taux d'utilisation de la contraception (méthode traditionnelle)			7,8					11,5				

Rapport de la première année de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Cible 8	D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Taux de morbidité dû au paludisme (pour 1000 hbts)			31,64	40,9	64,48	54,41	53,25	58,3			
		Taux de morbidité dû à la tuberculose (100 000 hts)		17,3	23,64	24,76	25,26	27,64	24,61	26,76			
Objectif 7. Assurer un environnement durable													Faible Probabilité, au vu de la tendance
Cible 9	Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Appauvrissement de la couche d'ozone (Emission de Chlorofluorocarbone) en tonne		108	108	108	108	37	29,2	50,49			
Cible 11	Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	Proportion de la population utilisant un type d'aisance amélioré		7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	9,5	9,5		
		Proportion de la population urbaine utilisant un type d'aisance amélioré		15,8	15,9	15,1	15,11	15,12	15,13	19	19		
		Proportion de la population rurale utilisant un type d'aisance amélioré		4	4,1	4,2	4,3	4,4	4,5	6,3	6,3		

Annexe 10 :

Sources et références bibliographiques

- 1) Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), mai 2002 ;
- 2) Système de suivi – évaluation de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), version préliminaire du 18 novembre 2002 ;
- 3) Rapport sur la Situation Economique & Sociale du Mali en 2002 - Perspectives 2003 ;
- 4) Rapports validés des Groupes Thématiques de travail du CSLP ;
- 5) Budget d'Etat, exercices 2002, 2003 et projet 2004 ;
- 6) Rapport du Budget – Programmes 2004 (Tomes I et II) ;
- 7) Cadre d'Appui Stratégique (CAS) de la Banque Mondiale, (provisoire), mars 2003 ;
- 8) Rapport 2002 sur le Partenariat Mali – Banque Mondiale ;
- 9) Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003 du PNUD ;
- 10) Stratégie de Coopération et Programme Indicatif National 2003 – 2007 Mali – Union Européenne, rapport provisoire de 2002 ;
- 11) Aide – mémoire de la mission d'évaluation ex – post par le FMI des résultats obtenus dans le cadre des programmes FASR/FRPC, 29 août 2003 ;
- 12) Aide – mémoire de la mission du FMI sur les discussions au titre de l'Article IV (version provisoire du 19 septembre 2003) ;
- 13) Aides – mémoire des missions conjointes de suivi du PISE de février et juillet 2003 ;
- 14) CDI : Programme de Développement Institutionnel (PDI), rapport provisoire, janvier 2003 ;
- 15) DNP : Rapports d'Exécution du Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2002 et 2003 (1^{er} Semestre) ;
- 16) DNB : Rapport d'exécution des dépenses sur ressources internes du Budget d'Etat, exercices 2002 et 2003 (à mi – parcours) ;
- 17) CPS/Education : Annuaire Statistique 2000/2001, 2001/2002.